

Le Mot du Maire



Les premiers frimas de l'hiver se font sentir et nous rappellent que nous entrons dans le dernier mois de l'année. Une année de plus se termine, une année pleine de changements.

De nouveaux élus ont fait leur apparition au sein du Conseil Municipal. Très vite, ils se sont intégrés et investis dans l'équipe. Je leur souhaite la bienvenue.

Je remercie encore une fois tous les membres du Conseil pour leur confiance en me plaçant à leur tête, et surtout toutes les électrices et électeurs pour leur vote massif témoignant ainsi de la reconnaissance du travail accompli au cours du mandat écoulé, d'une part, et l'encouragement à la poursuite des actions engagées, d'autre part.

Figures nouvelles également au sein du Conseil communautaire des Vallons de la Tour, avec quatre nouveaux maires sur les dix, et six nouveaux vice-présidents au sein de l'exécutif des Vallons. Après deux mois d'interruption (le temps de la mise en place de tous les Conseils Municipaux), la nouvelle équipe s'est mise rapidement au travail au vu des nombreux dossiers à traiter.

Changement au sein de notre école communale avec l'arrivée d'une nouvelle directrice et de nouveaux enseignants. Je leur souhaite la bienvenue dans notre école et pleine réussite dans leurs missions respectives.

La réforme des rythmes scolaires a été la principale source de changements à la rentrée scolaire de septembre : modification des heures scolaires, rajout du mercredi matin, mise en place des activités périscolaires. Je pense pouvoir dire que la mission est accomplie, non sans difficultés, mais accomplie et c'est bien là l'essentiel.

Je tiens à remercier toutes les personnes qui œuvrent à la réussite de cette mise en place, notamment le personnel communal, de la cantine et garderie, qui ont du accepter les changements d'horaires, de missions et surtout s'adapter souvent au jour le jour, pour le bon déroulement des activités. Un merci particulier à nos intervenantes qui ont bien relevé le défi et qui là aussi, ont du faire preuve d'adaptation.

Concernant l'association cantine-garderie, une réorganisation devrait voir le jour en début d'année par la reprise de son personnel par la commune. Ce nouveau mode de gestion soulagera l'association qui se concentrera sur son fonctionnement. Les modalités de transfert de ce personnel sont en cours d'étude.

2015 verra l'opération de recensement de la population du 15 janvier au 14 février. Je vous demande de réserver le meilleur accueil à nos deux agents recenseurs Catherine Fréchet et Carole Lanfray. Je vous rappelle que **le recensement est obligatoire**. Vous trouverez dans ce bulletin toutes les explications relatives au déroulement de ce recensement.

2015 verra se dérouler les 22 et 29 mars, les élections départementales basées sur le nouveau contour des cantons. Je rappelle que Le Passage intègre le canton de La Tour du Pin, suite à la disparition de celui de Virieu. Outre les communes historiques de ce canton, les communes de Saint André Le Gaz et La Bâtie-Montgascon nous rejoignent également, alors que celle de Vignieu se dirige vers un canton voisin. Un binôme homme-femme sera élu pour représenter le canton de La Tour du Pin au sein de l'assemblée départementale.

Les premiers effets de la réforme territoriale se concrétiseront au mois de décembre 2015, avec les élections régionales basées sur le nouveau périmètre Rhône-Alpes Auvergne. Région dynamique, celle-ci devient la 2^{ème} région de France après celle d'Ile de France.

La phase suivante de la réforme territoriale est la constitution d'intercommunalités plus grandes, plus fortes, à l'horizon du 1^{er} janvier 2017.

Tout le monde est maintenant convaincu, avec la disparition programmée des Conseils généraux (le département avec sa préfecture restera), que nous ne pourrons poursuivre sur nos périmètres actuels. La détermination du nouveau périmètre n'est pas facile à réaliser : faut-il rester sur celui des Vals du Dauphiné regroupé autour de sa ville centre La Tour du Pin, ou ne faut-il pas tout de suite envisager un périmètre beaucoup plus large, vers lequel nous nous dirigerons certainement un jour ?

La réflexion est d'ores et déjà lancée au sein des Vallons de la Tour entre les dix maires et l'exécutif de la Communauté de communes. Même si 2017 semble loin, deux ans pour bâtir un nouvel ensemble, seront certainement très courts, bien courts.

2015 verra la suite et la fin du chantier RFF et SNCF de renouvellement des voies entre Saint André le Gaz et Moirans. Notre commune sera particulièrement impactée car nous subirons la fermeture totale de tous les passages à niveau, à deux reprises : la première au mois de mars pour le renouvellement de la voie 1 ; la deuxième au mois de mai-juin pour la fin du renouvellement de la voie 2 qui n'avait pu être réalisée en 2012.

Enfin, au niveau communal, 2015 verra la mise en accessibilité du groupe scolaire et de la mairie. Les collectivités avaient jusqu'au 1^{er} janvier 2015 pour se mettre en conformité. Finalement, l'Etat a donné trois années supplémentaires à conditions que les dossiers techniques et financiers soient arrêtés avant le 1^{er} octobre 2015. L'anticipation, conduite au cours du mandat précédent, devrait ainsi nous permettre de respecter nos engagements en 2015.

Avec l'annonce de l'Etat sur la baisse conséquente de ses dotations aux collectivités locales (12,5 milliards d'€ sur les 3 ans à venir), le mandat qui commence sera particulièrement difficile au niveau budgétaire. Nous devrons faire preuve d'imagination pour continuer d'assurer le bon fonctionnement de la commune tout en préservant l'indispensable équilibre des finances. Vous pouvez compter sur l'équipe qui m'entoure pour faire au mieux de nos possibilités.

Avant de terminer mes propos, j'aurai une pensée pour toutes les personnes ou familles qui sont dans la difficulté aujourd'hui, ou sont dans la souffrance. Souhaitons leurs des jours meilleurs rapidement.

Belle année 2015 à toutes et à tous.

Le Maire,
Laurent MICHEL



Sommaire

| | |
|--|--------------|
| La vie de nos associations | P. 4 |
| Comité des fêtes | P. 5 |
| ACCA | P. 7 |
| Union Sportive Cassolards et Passageois - USCP | P. 8 |
| Association Sportive Le Passage – Football Vétérans | P.10 |
| A.S.P. Basket | P. 11 |
| Gym Détente | P. 12 |
| Sou des Ecoles | P. 13 |
| Cantine Garderie Périscolaire | P. 14 |
| Amicale Boule | P. 15 |
| L'Art et l'Amitié à Le Passage | P. 16 |
| Rando Amitié Le Passage | P. 17 |
| Les Foulées du Pas'sage | P. 18 |
| FNACA - UMAC | P. 19 |
| Les Amis du château du Passage | P. 20 |
| Equilibrio | P. 21 |
| L'Eglise de Le Passage vous informe et ADMR | P. 22 |
| SSIAD | P. 23 |
| Démarches en ligne | P. 24 |
| Pages Pratiques | P. 25 |
| Comment Obtenir | P. 27 |
| Nouveaux arrivants et Etat Civil | P. 28 |
| Commission Embellissement Fleurissement Environnement | P. 29 |
| Ecole Primaire de Le Passage | P. 30 |
| Rythmes scolaires | P. 32 |
| Urbanisme | P. 34 |
| Voirie | P. 35 |
| Bâtiments communaux | P. 37 |
| Budgets | P. 39 |
| Centre Communal d'Action Sociale | P. 42 |
| Recensement de la population | P. 44 |
| Collecte des ordures ménagères | P. 46 |
| Ronde d'un art du monde | P. 48 |
| Covoiturage | P. 49 |
| Osez | P. 50 |
| Coordination Gérontologique de Virieu sur Bourbre | P. 51 |
| Le Passage, il y a 30 ans | P. 52 |

Directeur de publication : Laurent MICHEL, Maire de Le Passage.

Rédaction : Les membres de la Commission Information :

Agnès Chaut-Sarrazin, Rachel Massonnat, Lisa Perrin, Claude Albert et Laurent Michel.

Tirage : 450 exemplaires - **Impression :** NumerIP - 38110 La Tour du Pin - **Dépôt légal :** 4^{eme} trimestre 2014

Remerciements : La Commission remercie toutes les personnes qui ont participé à la rédaction des articles de ce bulletin ou fourni des photographies.

La Vie de nos Associations

Quelles soient sportives, culturelles, sociales ou éducatives, notre commune compte 16 associations.
Qu'est-ce qui rassemble, anime tous les Membres des Associations Passageoises ?

Assoication, faire ensemble

Source de dynamisme de notre commune

Source de richesse

Organisation de manifestations, de festivités...

Convivialité, Contribution, Comité des fêtes

Innovation, Idées nouvelles

Animation locales

Tissu associatif

Implication, Initiatives

Ouverture à autrui

Nouvelle association : Les Foulées du Pas'sage

Sans but lucratif

Partage de valeurs

Amicale Boule, Art et Amitié à Le Passage, ACCA, Amis du château du Passage, ASP Football Vétérans

Sou des Ecoles

Solidarité

ASP Basket, Autres associations : FNACA, USCP, Rando Amitié Le Passage, Equilibrio, Mouv'Relais

Garderie-Cantine, Gym détente

Engagement bénévole

Offrir son temps

Investissement humain

Se sentir utile

Entraide, Esprit d'Equipe

Singularité

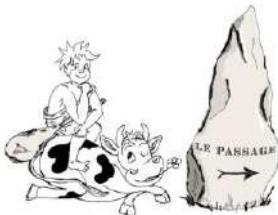
Merci à tous les bénévoles de nos associations pour leurs engagements, ainsi que tous ceux qui viennent et participent aux diverses manifestations valorisant le travail des bénévoles.

Le bulletin municipal trait d'union entre l'équipe municipale, les équipes associatives et les habitants de notre commune a une nouvelle couverture choisie par la nouvelle équipe. Je souhaite que ce bulletin « relooké » vous apporte beaucoup de plaisir de lecture.

Toute l'équipe de la commission communication et information se joint à moi pour vous souhaiter une belle et heureuse année 2015.

Agnès CHAUT-SARRAZIN
Responsable Commission Information

Comité des Fêtes



L'année 2014 qui s'achève aura été pour les acteurs du comité des fêtes une année pleine de contrastes. Contraste dans la programmation des événements et autres manifestations, mais surtout contraste dans la réussite et la participation à celles-ci.

Début novembre, devant une bonne représentation des associations locales (qui rappelons-le sont membres de droit du comité) un bilan mitigé des actions 2014 a été tiré.

En début d'année, la soirée jeux de société a connu auprès des plus jeunes un bon succès avec des jeux sous forme de séries d'épreuves ludiques. En soirée, elles ont été proposées aux adultes, sans oublier les traditionnels jeux de société et non moins traditionnelles belote et autre coinche ; soirée sympathique donc, mais qui peine à renouveler son public au delà des habitués.

En mars, au titre de l'habituelle soirée culturelle, le comité des fêtes avait invité un duo, franco-anglais, de chanteurs qui s'inscrit dans la nostalgie du son pop-rock des années 70/80. Accompagnés de musiciens lyonnais, nos deux compères ont proposé une musique originale qui a comblé les amateurs malheureusement bien peu nombreux.

En avril, c'est la ville de Vienne qui a reçu la visite d'un groupe de villageois pour la découverte ou la redécouverte de la *Vienna gallo romaine*. Petite ville aujourd'hui, mais grande cité capitale sous l'empire romain, les monuments et les ruines majestueuses de cette cité ont bien intéressé nos visiteurs, particulièrement les plus jeunes.



Sortie culturelle : visite de Vienne le 12 avril 2014

En juillet le comité des fêtes a fait l'impasse sur la commémoration de la fête nationale qui ne remplissait pas ses objectifs de fête populaire, eu égard à la désaffection pour le repas champêtre et le bal populaire.

En septembre, la randonnée pédestre en semi-nocturne confirme sa montée en puissance avec un nombre de participants en nette hausse, attirés par le charme des circuits parcourus dans une douce soirée d'automne. A moins que ce soit par la promesse des soupes rustiques servies à l'arrivée ?

Et comme envisagé en 2012, octobre a vu revenir les cavaliers et les fantassins des armées de l'Empire pour la 2^{ème} édition de « l'Armée de Napoléon campe au château ». Avec un programme plus ambitieux et une ouverture dès le samedi après-midi, la barre avait été mise très haute (trop haute ?). Le programme du samedi, avec un repas original pris dans la cave du château, un concert et un feu d'artifice époustouflant avait bien lancé les festivités et, bénéficiant d'un temps agréable, l'affluence était prometteuse. Le dimanche avec une météo bien moins clémente sur la région, la fréquentation a été moins importante et

assez loin de ce que l'on espérait. Pourtant au-delà des prestations des reconstitueurs (plombées par les vols dont certains ont été victimes) et de la visite du camp militaire, les animations présentées étaient à même de satisfaire les goûts de tous, petits ou grands, avec les conférences, les vieux métiers, les jeux ou les promenades à poney.

Les bilans seront tirés dans les semaines à venir. Sur le plan financier les dépenses engagées ayant été plus élevées qu'en 2012, le résultat net sera peu important. La question de ce relatif insuccès auprès du public reste posée mais difficile à répondre, les causes sont sûrement multiples. Ce qui n'a nullement empêché les bénévoles de se retrouver fin novembre pour une soirée de remerciements autour d'une bonne table.

Enfin pour clore le chapitre des animations proposées par le comité, on n'oubliera pas le banquet des classes qui s'est tenu fin octobre et qui a satisfait ses participants.



Repas des classes

Comme d'habitude le comité soutient des actions permettant aux Passageois petits ou grands de participer à des activités de sport ou de loisirs menées par d'autres associations. Ainsi en a-t-il été en février de l'activité pâte à sel. Malheureusement interrompue par la disparition brutale de Jean-Luc Tiblier.

Jean-Luc qui était aussi un fidèle des mardis après-midi d'hiver de rencontre à la salle Mont Blanc, autour d'activités manuelles, de jeux de cartes ou tout simplement de discussions à bâtons rompus.

Par ailleurs, le comité continue sa mission d'aménagement de la salle des fêtes et de mise à disposition des associations membres, de matériel divers. Cette année ont été acquis : une cuisinière à 5 feux pour remplacer un matériel plus vraiment aux normes actuelles et des ustensiles de cuisson de grand volume. Il reste à renouveler ou remplacer des petits équipements de cuisine et sans doute un nouveau chapiteau, pour compléter l'existant dont la mise à disposition aux associations ou aux particuliers est un vrai succès.

Au-delà des journées de reconstitutions historiques qui se veulent mise en valeur du château et notoriété du village, le rôle du comité des fêtes, avec ses moyens limités, est d'amener une animation au village avec des manifestations susceptibles d'intéresser toutes les populations. Mais à petit village, petites manifestations et peu d'intérêt et peu d'affluence. Comme chaque année, le bureau du comité des fêtes s'interroge de cette relative désaffection des animations proposées. Problème de coût ? Les animations proposées sont très souvent prix coûtant voire en dessous, quand elles ne sont pas gratuites. Manque d'imagination sur les thèmes ? Peut-être. Manque de disponibilité des habitants ? Sans doute.

Le sujet reste entier.

L'assemblée générale du comité a été aussi le temps de la mise au point du calendrier des manifestations des associations.

Pour le comité des fêtes, si la soirée « jeux » a été maintenue, son objet n'a pas encore été défini.

Mars verra le retour des talents locaux ou des passions locales avec cette année une exposition à la salle des fêtes consacrée aux collectionneurs. Quel que soit le thème, tous ceux ou celles qui ont une passion sont invités à venir présenter l'objet de cette passion.

Pour faire le pendant de la soirée jeux « d'hiver », le comité prévoit d'organiser début juillet une animation de plein air sur un thème qui est en cours d'élaboration.

La fin d'année 2015 retrouvera la randonnée pédestre semi nocturne et le banquet des classes (en 0 et 5).

A l'issue de l'assemblée générale, le conseil d'administration du comité a procédé à l'élection de son bureau quasiment inchangé dans ses grandes lignes :

Président : Norbert GUILLAUD

Vices Présidents : David TRIPIER – Serge BELLEBAULT

Secrétaire : Maryvonne POULET

Trésorière : Christine MOREL

Trésorière adjointe : Danièle RONDEPIERRE

Contacts :

Maryvonne POULET : 04 74 88 10 45 Mail : poulet.jean@orange.fr

Christine MOREL : 04 74 88 70 49 Mail : christinemorel@free.fr

Norbert GUILLAUD : 04 74 88 17 55 Mail : famille.guillaud@laposte.net

Norbert GUILLAUD

A.C.C.A

Pour la saison 2014, notre effectif a légèrement baissé avec une vingtaine de sociétaires et quelques modifications au sein du bureau.

Cette saison nous avons un effectif de lièvres plus important suite à un printemps et un hiver clément. Nous avons pu avoir quelques nichées de faisans sachant que nous ne tirons plus la poule faisane depuis 2 ans. Nous avons décidé de fermer la chasse le mardi, mercredi et vendredi. Nous vous signalons l'excellente ambiance qui règne entre les marcheurs, les agriculteurs et l'association de chasse.

Composition du bureau :

Président : Daniel FRECHET

Vice-Président : Joseph BARBIER

Trésorier : Jérôme KODISCHE

Secrétaire : Daniel BECHET

Membres : Hugues et Grégory OLAGNON

Garde : Maxime BARBIER

Piégeur : Daniel BECHET.

Personne à contacter : Daniel FRECHET – 06.88.24.03.16.

Date à retenir : Boudins dimanche 15 février 2015.

L'ACCA vous souhaite à tous une bonne année 2015.

Union Sportive Cassolards Passageois - U.S.C.P.

COMPOSITION DU BUREAU 2014-2015



Président : Jérôme VALLON

Trésorière : Arlette CEZARD

Secrétaire : Jérôme VALLON

Correspondante : Sylvie BELHADI

Autres membres du bureau :

John FERRAND –

- Gilles CÉCILLON – Elizabeth TEILLET

COUP DE CHAPEAU À MARCEL MERMILLOD

Cette année nous voulions mettre en avant l'investissement d'un de nos éducateurs.

Depuis une quarantaine d'années, que ce soit en tant que joueur puis entraîneur, Marcel Mermillod œuvre pour le bien du football amateur.

Depuis plusieurs années, il a en charge les plus jeunes catégories de l'USCP et est présent chaque mercredi pour organiser les entraînements, et chaque samedi aux bords des terrains lors des matchs.



Avec un grand nombre d'enfants à gérer souvent seul chaque semaine, Marcel fait partie des éléments indispensables d'un club qui se font malheureusement de plus en plus rare !

JOURNÉE NATIONALE DES U7 A LE PASSAGE



Plus de 40 bénévoles présents lors de la journée nationale des U7 à Le Passage.

La plus jeune catégorie de footballeurs et footballeuses a été mise à l'honneur à Le Passage en juin dernier, puisque le village organisait la journée nationale des U7. Près de 50 équipes, soit environ 300 joueurs, ont répondu présentes pour un tournoi géant toute la journée. Avec de nombreux bénévoles mobilisés et une météo clémente, la journée a été une réussite.



DU COTÉ SPORTIF



L'équipe des U9 à l'attaque

Les U13 ont vécu une saison dernière en demi-teinte : après une très bonne première partie qui leur a permis d'évoluer par la suite en promotion d'excellence, le reste de la saison fût plus compliqué. Pour cette nouvelle saison 2014-2015, les U13 sont entraînés par le trio John Ferrand – Ludovic Millias-Bel – François Guillaud.

Concernant les catégories « Foot d'animation » de l'USCP, le bilan est positif avec toujours de nombreux jeunes joueurs licenciés et des résultats satisfaisants. Marcel Mermillod dirige les catégories U7 à U9, Philippe Rivoire continue comme la saison dernière d'encadrer la catégorie U10-11.



Les U13 à l'échauffement

La catégorie U15 qui existait l'année dernière grâce à une entente est, cette année, exclusivement composée de joueurs de l'USCP. L'équipe est coachée par Flavien et Patrice Béchet. L'objectif de la saison est clair : terminer dans le haut du tableau.

Du côté des Seniors, l'équipe fanion a raté de peu la montée en première division la saison dernière. L'équipe réserve, quant à elle, a terminé au pied du podium.

Comme l'année dernière, Thierry Bel dirige l'équipe 1, et le club a enregistré l'arrivée de Pierre Lafranceschina pour prendre en main l'équipe 2. Pour 2014-2015, la montée en 1^{ère} Division est l'objectif numéro 1 pour la une ; concernant la réserve, terminer sur le podium serait satisfaisant.

Comme depuis de nombreuses années, le club organise sa traditionnelle vente de calendriers mais aussi un concours de belote (3^{ème} édition en 2015). Nous tenions à remercier tous les sponsors, artisans et commerçants de Le Passage qui nous soutiennent, que ce soit à travers les publicités sur les calendriers, ou encore les dons de lots pour le concours de belote.

Enfin le club souhaite lancer un appel : que ce soit pour encadrer le samedi, pour tenir la buvette, accueillir les équipes lors d'un plateau, nous manquons cruellement de monde les week-ends. N'hésitez pas à venir proposer votre aide, indispensable au bon fonctionnement et à la survie d'un club.

REMERCIEMENTS

Merci à Jules Perret notre arbitre officiel, au sifflet chaque week-end sur les pelouses iséroises.
réchet notre arbitre bénévole très présent pour arbitrer les rencontres de l'équipe réserve.
échet et Gilles Cécillon qui tracent nos 2 terrains pour les week-ends.
échet qui répond toujours présente pour concocter les casse-croûtes des différentes équipes.

LES DATES A RETENIR POUR 2015

Samedi 7 Février 2015 : Concours de belote à la salle des fêtes de Le Passage
Samedi 7 Mars : Soirée Choucroute à la Halle des sports de St Didier de la Tour
Courant Juin 2015 : Assemblée générale de l'USCP
Samedi 21 Novembre 2015 : Vente des calendriers.

L'US Cassolards-Passageois vous souhaite une très bonne année 2015.

Paul Thouvenin.

Association Sportive Le Passage - Football Vétérans



A.S.P VETERANS

Tout comme la saison dernière, L'A.S.P Vétérans compte une douzaine de joueurs dont l'âge varie entre 32 ans et 55 ans. Nous jouons en entente avec les vétérans de Sainte Blandine. Les matchs se jouent en alternance sur les 2 communes.

A.S.P VETERANS En vétérans, nous appliquons les règles habituelles du football mais tous les tacles sont interdits et les mi-temps durent 40 mn (au lieu de 45 mn en senior).

Les matchs se déroulent le vendredi soir à 21 H 15. Cette année, nous sommes 10 équipes dans la poule et la saison se terminera le 30/05/2015 ou le 06/06/2015 par le traditionnel tournoi final qui réunit toutes les équipes vétérans du Nord Isère participant au challenge.

Les résultats passent au second plan, c'est le plaisir de jouer qui prévaut en respectant nos valeurs (convivialité, esprit d'équipe et respect d'autrui). Nos confrontations se terminent toujours autour d'un verre et d'un repas qui nous permettent de refaire le match, mais aussi de créer des liens et de souder l'équipe...

Mais surtout ce match du vendredi et sa troisième mi-temps, nous permettent de nous vider la tête des soucis de la semaine.

Nos manifestations :

- Tombola avec de nombreux lots (dinde, jambons, vins, etc.). Tirage prévu le 14/12/2014
- Boudins/Diots : 14/12/2014
- Assemblée générale : Courant juin 2015 (date à définir)

Le bruit des crampons dans le vestiaire, l'odeur de l'huile chauffante, les rituels de l'habillage, l'envie d'un sport d'équipe où le plaisir de jouer est primordial. Si tout cela vous manque, n'hésitez plus, il y a le vendredi soir !

Pas d'enjeu, que du jeu !!

Président : Bruno PETELET

Président adjoint : John FERRAND

Trésorier : Didier CASSON

Secrétaire – correspondant : Mathieu BARBIER

Secrétaire adjoint – correspondant : Grégory GUILLAUD



A.S.P Basket

Notre équipe Loisirs a repris le chemin des terrains dès la fin août pour une remise en condition, après la trêve estivale. Comme la saison précédente, c'est la seule équipe engagée pour notre club, et nous essayons de garder notre effectif.

Malgré les difficultés, le Basket UFOLEP essaie de se maintenir dans la région, grâce à quelques bénévoles très motivés.

L'UFOLEP, pour ceux qui ne connaîtraient pas cette fédération, s'attache avant tout à permettre l'épanouissement de chaque sportif, quel que soit son niveau et ses ambitions. Les équipes que nous rencontrons sont, en règle générale, géographiquement proches, et l'esprit de convivialité prime sur la compétition.

La saison écoulée n'a pas été à la hauteur de nos espérances en termes de résultats sportifs, néanmoins, nous sommes ravies de nous retrouver à l'entraînement ou en match pour passer un bon moment ensemble.

La commune met à notre disposition la salle municipale le vendredi soir pour les entraînements, et également pour l'une des équipes du club voisin de Saint André le Gaz, au sein duquel évoluent quelques joueuses originaires de notre commune, le gymnase de Saint André étant un peu saturé...

Nous recevons, quant à nous, nos adversaires au gymnase du collège Le Calloud, où nous partageons cette année le créneau horaire avec une association de Saint Clair de la Tour. Il faut parfois "jongler" (ou devrais-je dire "dribbler"...) avec les contraintes de chacun, mais nous trouvons toujours un terrain d'entente.

Encore merci à la municipalité de mettre à notre disposition les installations nécessaires à notre activité, et de nous apporter son soutien auprès du syndicat des collèges pour l'utilisation du gymnase intercommunal.

Une mention spéciale aussi à Gérard, très réactif et à l'écoute des besoins pour tout ce qui concerne les installations (local, panneaux...)

Notre assemblée générale de fin de saison a confirmé un bilan satisfaisant. Nous avons racheté comme prévu, de nouveaux ballons (en espérant qu'ils trouveront plus souvent le chemin des paniers...) et réélu notre bureau, sans changement...

Présidente : Florence RAYNAUD - Tél. 06 14 92 87 27 - flo.raynaud@yahoo.fr

Trésorière : Danièle RONDEPIERRE

Secrétaire et Correspondante UFOLEP : Christine MICHALLET



Nous conservons toujours l'idée d'une sortie sportive. Les Harlem Globe Trotters devaient se produire à Grenoble, mais aux dernières nouvelles, la programmation n'a pas été maintenue... Nous ne manquerons pas de vous tenir informés via le bulletin de liaison du Comité des Fêtes.

La vente de plats à emporter a de nouveau rencontré un joli succès, elle sera reconduite pour le 7 Février 2015.

Des bons de commande seront distribués dans les boîtes aux lettres quelques semaines auparavant.

La vente de brioches n'a pas été maintenue cette année, car prévue à la même date que les journées napoléoniennes, pour lesquelles certaines d'entre nous étaient mobilisées. "Reconduite" à l'étude pour octobre 2015...

Soyez ici remerciés, vous qui nous apportez votre soutien chaque année lors de ces manifestations, et nous permettez ainsi de pratiquer notre sport favori dans de bonnes conditions.

En attendant de vous retrouver sur ou au bord du terrain, ou à l'occasion de nos manifestations, nous vous souhaitons de Belles Fêtes de fin d'année, et vous adressons tous nos Vœux sportifs pour 2015 !

La Présidente, Florence RAYNAUD

Gym Détente

Bonjour à toutes et à tous,

Notre association se porte bien et compte cette année 47 adhérents.

Angélique, notre coach, est toujours en pleine forme et elle assure tous les cours que nous proposons :

A Le Passage :

- à la salle des fêtes le lundi de 17h45 à 19h00 pour de la GYM DOUCE avec la méthode Pilates. Elle réapprend à notre corps à faire les bons mouvements et surtout à avoir une bonne posture. Associée à du stretching, cela permet de se tonifier et de s'assouplir. Utilisation de Swiss-Ball pour travailler et rééquilibrer les muscles posturaux.
- à la salle des fêtes le mercredi de 18h15 à 19h45 pour du STEP ou LIA (Low Impact Aérobic) sur des musiques rythmées. Réalisation d'un grand nombre d'exercices visant l'entretien et l'amélioration de la condition physique (système cardio-vasculaire). Tout ceci associé à du renfort musculaire.

A Blandin, à la salle des fêtes le lundi de 19h30 à 20h45 pour de la GYM DOUCE aussi.

Si vous ressentez l'envie de bouger, vous êtes les bienvenus. Venez nous rejoindre !

Bonne Année 2015 de la part de tous les membres de l'association.

Contact :

Florence Pontet 04 74 88 71 77

Membres du bureau :

Présidente :

Florence PONTET

Trésorière :

Jocelyne JAUNEAU

Vice-trésorière :

Valérie DEFRENCE

Secrétaire :

Christèle BECHET



Sou des Ecoles

Notre association du Sou des Ecoles a pour but de subventionner les sorties pédagogiques et les projets d'école choisis par les enseignants. Pour cela, chaque année, nous organisons diverses manifestations afin de récolter des fonds.

Cette année, j'ai l'honneur de présider cette association avec des membres du bureau motivés, dynamiques et volontaires afin d'offrir à nos enfants des activités intéressantes et variées.

Les comptes de notre association sont à l'équilibre entre nos dépenses et nos recettes sur l'année 2013-2014, malgré un contexte économique difficile.

L'assemblée générale a été organisée le mardi 23 Septembre 2014 en commun avec celle de l'association Cantine-Garderie. Elle a été l'occasion de rencontrer de nouveaux parents malgré une faible participation des familles : 20 familles seulement étaient représentées sur 66 que compte l'école.

Nous avons procédé au renouvellement du bureau du Sou des Ecoles. Il se compose ainsi :

| | |
|--------------------------|---------------------|
| Présidente : | Marie-Laure CHARVET |
| Vice-présidente : | Rachel MASSONNAT |
| Trésorière : | Ingrid VALLON |
| Vice-trésorière : | Barbara TRUFFA |
| Secrétaire : | Nadège BELHEDLI |
| Vice-secrétaire : | Lucie CUCHET |

Les Membres : Charlotte COMTE, Stéphane DURAND-DAMET, Elisabète GENDRON, Christine LAMBERT, Christophe LANFRAY, Daniel MAGNIN, Joël PASCAL, Nelly VERDAT.

Nous souhaitons la bienvenue aux nouveaux parents qui nous ont rejoints au sein du bureau.



Pour tout renseignement, vous pouvez contacter :

Marie-Laure Charvet :

04.37.05.11.29

Rachel Massonnat :

04.74.27.84.24

Pour l'année 2014-2015, nous proposons de nouvelles manifestations :

- Carnaval avec une vente de pizzas (sur commande) le samedi 21 Février 2015
- Chasse aux œufs avec omelette géante à midi le dimanche 29 Mars 2015
- Fête de l'école le samedi 27 Juin 2015
- Loto le samedi 5 Décembre 2015

Nous comptons sur votre présence, à nos côtés, lors de ces manifestations, parents, proches ou habitants de la commune, pour que ces journées soient familiales et conviviales afin de renforcer la vie sociale de notre village.

Le bureau adresse ses remerciements tout particulièrement à Laurent Brivet, qui a été président du Sou des Ecoles lors de ces deux dernières années.

Merci à tous les parents qui, de près ou de loin, ont apporté leur aide au cours de l'année écoulée. L'association compte encore sur leurs investissements cette année.

Nous remercions aussi la municipalité qui nous apporte une aide matérielle et financière dans la préparation et l'organisation de nos activités, nous permettant de fonctionner dans les meilleures conditions.

N'oublions pas de remercier le Comité des Fêtes pour le prêt du matériel dont nous avons besoin lors de nos manifestations.

Nous vous souhaitons de bonnes fêtes de fin d'année et une très heureuse année 2015.

La Présidente
Marie-Laure CHARVET

Cantine Garderie Périscolaire

L'association CANTINE GARDERIE de l'école élémentaire de Le Passage compte plusieurs membres, gérée par un groupe de parents bénévoles qui, avec le soutien de la municipalité et des enseignants, permet aux enfants scolarisés de bénéficier de ce service.

Elle se compose de deux salariées : Cécile Chaduiron et Carole Lanfray et de personnes pour compléter le temps de garderie et de cantine, mises à notre disposition par la mairie : Christèle Béchet et Danielle Girard. Nous remercions Mme Brigitte Desroche pour le travail qu'elle a accompli pendant plusieurs années au sein de notre école et lui souhaitons une bonne retraite. Nous tenons à féliciter toutes ces personnes pour leur travail et leur dévouement.

Notre association a vécu une année pleine d'action : une vente de nougats, une vente de bugnes, une vente de cabas et de torchons à l'effigie de nos enfants et enfin la vente de fleurs. Les projets pour cette année seront sans doute les mêmes.

Cette année est riche en nouveautés puisque nous avons changé les rythmes scolaires et que les enfants bénéficient d'activités se prénomment TAPS. La mairie a mis en place des activités qui sont gérées par des intervenants mais également par le personnel communal. En espérant que ces activités puissent enrichir nos enfants et nos intervenants.

Nous tenons à remercier Monsieur le Maire et la municipalité pour leur soutien moral et financier sans lequel nous n'aurions pu avancer dans ces projets.

En espérant que les services mis à la disposition au travers de cette association permettent à tous les parents et à leurs enfants de trouver un juste équilibre entre vie familiale, vie scolaire et vie professionnelle.

Lors de l'assemblée générale de la rentrée, quelques parents nous ont rejoints au sein du bureau. Nous leur souhaitons la bienvenue.

COMPOSITION DU NOUVEAU BUREAU :

Présidente : Laëtitia CANCELLA

Trésorier : Laurent MASSONNAT

Trésorière Adjointe : Nathalie PELLET

Secrétaire : Violaine RABATEL

Secrétaire Adjointe : Fabienne FRECHET

Membres actifs : Elisabète GENDRON, Christine LAMBERT, Camille MONTMASSON et Stéphane MICHELLAT.

A TOUS NOUS VOUS SOUHAITONS UNE BONNE ET HEUREUSE ANNEE 2015.

Amicale Boule

Franc succès des manifestations de la saison 2013/2014 :

- Le challenge Ferrand qui s'est déroulé le 22/02/2014 a conservé cette ambiance amicale que l'on apprécie.
- Les deux concours du 07/06/2014 qui affichaient complets ont profité d'une météo agréable.

La journée Sociétaires du 21/09/2014 a connu son succès habituel, agrémentée d'un bon repas le midi.



Pour la saison 2014/2015 :

- le 32 simples 4^{ème} division aura lieu le 06/06/2015
- quant au challenge Ferrand la décision sur son organisation sera prise prochainement lors de l'assemblée générale du 30/11/2014.

L'Amicale Boule accueille à bras ouverts les nouvelles personnes qui seraient intéressées par ce sport.

En attendant, nous souhaitons à tous une bonne année 2015.

Jusqu'à l'Assemblée Générale le bureau reste le même.

Président et Trésorier : Jean POULET - Tel: 04 74 88 10 45 - Courriel: poulet.jean@orange.fr
Secrétaire : René FRECHET Tel : 04 74 88 15 87



L'Art et l'Amitié à Le Passage

Une nouvelle année vient de s'écouler pleine de créations originales et variées. Huit adhérentes assidues ont occupé la Salle Mont Blanc le jeudi après-midi de 14 heures 30 à 21 heures pour deux cours de trois heures chacun.

Les sculptures ont été présentées deux fois cette année : à la médiathèque Les Rondiers les 8 et 9 Mars à Corbelin, ainsi qu'à la biennale de "Corbelin Art 2014" les 20 et 21 septembre 2014 aux cotés de plus de 120 artistes divers. L'exposition a eu un vif succès. Je vous laisse apprécier la qualité d'une partie des réalisations, sur les photos ci-dessous.

En association avec "Dessin et Peinture" de Dolomieu, les plus téméraires se sont essayés à la sculpture sur pierre durant un week-end. Ce fut un succès.

D'autres œuvres en cours de fabrication feront parties de l'exposition du samedi 28 et dimanche 29 Mars 2015 à la médiathèque Les Rondiers, salle Marie-Josèphe Lenault.

Je ne manquerai pas, comme cette année de vous le rappeler par affichage sur le panneau du village, ainsi que sur celui de la salle des fêtes.

L'association l'Art et l'Amitié à Le Passage vous souhaite de bonne fêtes de fin d'année ainsi qu'une bonne santé et tous les bonheurs du monde pour l'année 2015.

Christiane Vitetta. Tel 04.74.88.18.41



Rando Amitié Le Passage

Rando Amitié, 2014 un grand millésime.

Dix ans déjà, que Rando Amitié arpente les sentiers régionaux et les sentes des montagnes. L'association regroupe désormais plus d'une centaine d'adhérents et de participants autour du point névralgique de Le Passage. Cette année encore, sous l'égide du président Jacques Chollat et de son équipe, l'association a découvert de nouveaux horizons à parcourir. Trois groupes de niveaux différents sont préparés pour chaque sortie par les encadrants, et chacun peut dorénavant trouver le rythme qui lui convient. De janvier à début mai, tous les lundis, les itinéraires de proximité furent parcourus avec joie et entrain. Le 19 Avril fut une journée particulière pour fêter les dix années de Rando Amitié par un repas-dansant. Le début des sorties plus lointaines et sportives arrivait à grands pas, notamment la sortie "phare" de l'année, du 19 au 23 mai, dans les Calanques de Cassis et des environs, séjour à Carnoux avec mille souvenirs dans les têtes ! L'été montre son nez et déjà des rando magnifiques : Chamechaude, refuge de Salles, Saint Nizier du Moucherotte, Arêche-Beaufort, lac de Belledonne, col des Mouilles, Bonneval-sur-Arc, lac de la Partie, la fontaine ardente, lac de la Fare, le Chatelleret, le Carrelet, la Ruchère. Les 3 et 4 septembre, séjour à Aussois. Déjà septembre et le traditionnel pique-nique chez Mireille, incontournable rendez-vous à Faverges-de-la-Tour, qui rencontre toujours un franc succès. Sans oublier l'invitation traditionnelle de l'ami Gaston Vial à Montsapey où petit-déjeuner, victuailles et dessert attendent les randonneurs pour une belle journée très conviviale et amicale. Puis la ronde des marches par monts et par vaux se succèdent en attendant de nouvelles aventures pour 2015 qui s'annoncent encore une fois pour un bon millésime! Bonne année à tous.

Louis Guillaud-Rollin

Bureau de Rando Amitié

| | | | |
|---------------------|--------------|-----------|---------------------|
| Président | Jacques | CHOLLAT | Tél. 04/74/88/10/12 |
| Vice Présidente | Madeleine | LIGABUE | Tél. 04/74/97/59/68 |
| Secrétaire | Christiane | VITETTA | |
| Secrétaire adjointe | Marie-Claude | CASTILLAN | |
| Trésorier | Marcel | GENIN | |
| Tésorière adjointe | Arlette | GROS | |



Les Foulées du Pas'sage



« Faire route à pied par un beau temps, dans un beau pays, sans être pressé, et avoir pour terme de ma course un objet agréable : voilà de toutes les manières de vivre, celle qui est le plus à mon goût. » (JJ ROUSSEAU).

Sillonner des chemins, des sentiers, du bitume. Traverser des forêts, des sites naturels et historiques, à chacun son rythme, à chacun ses possibilités, à chacun ses objectifs, que de kilomètres déjà parcourus par nos coureurs depuis juin 2014.

En effet, du marathon d'Annecy en passant par Nice ou Reims, au semi de Vénissieux, aux courses "nature" telles que Saint Didier de la Tour, Faverges, ou Roche.... au tour du lac de Paladru, au tour du lac d'Aiguebelette....au trail du Grand Duc de Saint Pierre d'Entremont, au trail des passerelles au lac de Monteynard..... quelques exemples où nous fûmes au départ.

Bref, une demi-année riche en sueur et en émotion. L'année 2015 devrait l'être tout autant, sous nos nouvelles couleurs, avec de nouvelles destinations.

Au nom de tous les coureurs des foulées : BONNE ET HEUREUSE ANNEE 2015

Pour nous joindre, voici le bureau actuel :

Président : Frédéric CHAUT-SARRAZIN au 04 74 33 91 02

Secrétaire : Christophe LANFRAY au 04 74 88 73 14

Trésorière : Laurence AUGER au 04 74 80 13 40

Ou tout autre membre actif : Monique RECOURAT, Eric AUGER, Pierre Olivier BRIOUDE.

MANIFESTATION 2015 :
VENTE DE SAPINS DE NOËL POUR DECEMBRE



F.N.A.C.A – U.M.A.C

Cette année encore, nous avons déploré le décès :

- De notre camarade Alphonse Carre le 7 février 2014
- La fille de notre camarade François Chevallet
- L'épouse de notre camarade Jean-Pierre Collomb
- Mme Longo épouse de notre camarade Rolland



Nos activités

- Jeudi 9 janvier 2014, a eu lieu l'assemblée générale FNACA à Le Passage avec remise de diplôme et médaille d'honneur à Jean Amieux pour sa fidélité et son dévouement au sein de la FNACA.
- Le 19 mars à Valencogne, au monument aux morts, remise de médailles aux porte-drapeaux Jean Lancia et Jo Tripier-Berlioz
- Le 27 mars a eu lieu le banquet annuel de la section au Relais St Hubert à Burcin
- Le 11 juin, notre voyage au pays du Royans dans le Vercors
- Le 24 juillet : pique-nique à la Cabane des Chasseurs de Virieu
- Ainsi que toutes nos cérémonies dans les quatre communes et notre matinée boudin en novembre.

Après les accords d'Evian du 19 mars 1962

Cette date du 19 mars 1962 mit fin définitivement à la guerre d'Algérie qui aura duré près de 10 années. La France s'est trouvée dans un dilemme et dans un certain chaos. Elle perdait en effet ses trois départements français : Algérois, Constantinois, Oranais, puisque l'Algérie devenait indépendante à compter du 3 juillet 1962.

Alors que faire du million de "pieds noirs" (nom donné aux européens par les autochtones) pour la moitié Français de souche, pour un quart Espagnols et pour un quart Italiens naturalisés Français.

La France a cru que ces ressortissants Italiens et Espagnols retourneraient dans leur pays d'origine, mais il n'en a rien été. La France a dû intégrer un million de "pieds noirs" en trois mois, car l'évacuation de l'Algérie s'est faite en trois mois, nos ressortissants craignant pour leur vie et ayant abandonné tous leurs biens. Le seul refuge était la France.

Le choc de deux modes de vie différents entre Français de France et ceux en provenance d'Afrique du Nord mit de nombreuses années à s'estomper et il fallut construire en toute hâte des milliers de logements pour ces nouveaux arrivants.

Quant au cas des harkis, supplétifs Algériens qui avaient servi dans l'armée française, ce fut une autre histoire.

Certains, après avoir eu le choix de servir encore la France dans l'armée française, purent rejoindre la France, mais ils furent séparés des "pieds noirs", et placés dans des camps soi-disant provisoires.

Une autre partie préféra rester au pays où malheureusement ils furent massacrés par l'armée Algérienne au moment de l'indépendance. Ce fut un scandale et un revers honteux pour la France qui n'a pu faire face à toutes ses obligations en si peu de temps.

Il aurait peut-être fallu attendre six mois de plus pour que l'Algérie ait son indépendance, afin que ces rapatriements puissent avoir le temps de s'effectuer correctement avec des accords sérieux du nouveau gouvernement algérien.

51 ans après, toutes ces blessures ne sont malheureusement pas fermées et certaines saignent encore.

Le bureau

Président : Gilbert ROSSAT - 04 76 32 12 84 - 2 chemin de Allimards 38490 St Ondras

Vice-présidents : Jean AMIEUX - Jo TRIPIER

Secrétaire : Paul DEPARDON

Vice secrétaire : Jean LANCIA

Trésorier : Pierre SABATIER

Vice Trésorier : Gérard POLAUD

Les Amis du Château du Passage

Notre association s'agrandit doucement avec plus de 30 membres venant pour beaucoup d'amis ou amis d'amis. En dehors de la participation importante aux journées napoléoniennes d'octobre 2014, elle se mobilise sur plusieurs fronts :

- Début des travaux de restauration avec, normalement, commencement de l'implication financière de la Direction Régionale aux Affaires Culturelles : dossier long à mettre en place dû aux manques de réponses de nos instances soutenant les monuments historiques
- Lancement du diagnostic de la structure de la charpente du château et des façades ouest par un architecte du patrimoine de l'Etat. Le coût de cette étude sera financé à 50% par les recettes de la journée napoléoniennes 2012
- Commande des travaux de réfection du mur de soutènement des terres au-dessus de la route départementale par une entreprise locale de maçonnerie
- « Bricopassage » organisées de façon régulière afin d'avancer sur des chantiers de moins grande envergure mais non moins importants :

- Nettoyage, décaissement et électricité de la cave
- Nettoyage des fossés et des sous bois pour les journées napoléoniennes
- Doublage en galets du mur de soutènement de la terrasse pour parfaire l'esthétique
- Entretien du parc et désherbage toujours à reprendre malgré les passages de désherbant
- Restauration d'un parquet ancien

A cette occasion les compétences de chacun sont mises en œuvre que ce soit dans le domaine de la construction, de l'animation des équipes, de l'intendance, et de la communication ...

- Entretien partiel de la toiture avec location d'une nacelle de 20 m de haut pendant 10 jours durant l'été 2014. Le versant Nord du château a été repris de façon systématique, quelques urgences ont été gérées sur les autres pans. Pas moins de 3700 tuiles ont été remplacées ou changées.



Les projets de l'association ne manquent pas, tant sur les travaux à faire, sur des projets d'animation culturelle, que sur la volonté de rendre l'association d'intérêt général. Pour les travaux, cela va dépendre de l'analyse de l'architecte, mais de très grosses réparations sont à envisager dans un avenir proche sur la structure de la charpente.

Côté culture, c'est toujours une participation aux journées du Patrimoine avec reconduction si possible des visites nocturnes insolites de la toiture.

Nous attendons le bilan des journées napoléoniennes pour voir comment continuer l'évènement. Cette animation a été une réussite sur le déroulement, le résultat de l'enquête de satisfaction le montre largement, mais n'a pas fait le plein de monde comme nous l'attendions... Les causes sont sans doute multiples et à analyser en détail. En tous cas, la réussite du projet a été possible grâce à l'investissement majeur des 3 associations y participant :

- les reconstitueurs qui ont été au RDV en venant de plusieurs pays et jusqu'au bout malgré la déplaisante découverte de leurs voitures abîmées le dimanche matin !

- le comité des fêtes dont le bureau s'est investi à fond depuis plus d'un an sur l'évènement et grâce à la participation de ses nombreux bénévoles qui ont surtout agi sur la mise en place du site, l'accueil ou la restauration avec tout le travail en amont et l'organisation que cela a demandé.
- l'association des Amis du Château et la famille des propriétaires qui ont été présentes et corvéables à merci pour la préparation et l'entretien du site et ce pendant les 3 jours autour des 4 et 5 octobre avec une participation jour et nuit de ses 45 participants.

Que tous en soient remerciés pour leur soutien.



Concert de l'orchestre de Lyon lors des journées napoléoniennes.

Equilibrio

Equilibrio, créée il y a plus de 10 ans à Le Passage, continue sur sa lancée.

Il s'agit d'une association loi 1901.

Equilibrio regroupe les cavaliers utilisateurs (propriétaires ou non) d'un cheval qui cherchent à progresser en dehors du système des clubs.

Equilibrio organise des manifestations pour tous : stages de découverte du travail à pied, du travail en liberté. Elle organise aussi des stages de mise en selle, d'obstacle, de dressage (Elle adhère aux principes de l'équitation de tradition française, reconnue au patrimoine mondial immatériel de l'UNESCO en 2011). Un stage d'équitation d'extérieur avec Véronique de Saint Vaulry fut aussi au programme 2014.

Aucun niveau n'est demandé pour adhérer à l'association, seulement le désir de progresser tout en gardant à l'esprit le bien-être physique et psychologique du cheval.

Les activités ont lieu pour la plupart à Le Passage, même si les cavaliers viennent de toute la région Rhône-Alpes et parfois de plus loin encore (Alsace).

Les intervenants sont aussi de grande qualité : Nous allons les chercher là où ils se trouvent (Rhône-Alpes mais aussi Camargue, Angleterre, Suède) pour répondre aux attentes des membres de l'association.

Des sorties peuvent être programmées, pour aller voir un grand écuyer par exemple ou un spectacle équestre

En 2015, tout cela est au programme avec en plus, dès janvier, une journée sur la biomécanique du cheval et du cavalier avec mise en selle sur cheval mécanique et des soirées vidéos.

Rien n'est encore figé, l'Assemblée Générale aura lieu début février à la salle Mont Blanc et indiquera le planning du premier semestre 2015.

Pour tout renseignement, n'hésitez pas à appeler Isabelle Bathias, présidente au 04.74.88.11.42 en laissant vos coordonnées sur le répondeur.



Nata de Jau et Cassandre Weal durant un stage avec Anna Volovic (Suède)

L'Eglise de Le Passage vous informe...

Mouv'Relais : Association du Relais de la Haute Bourbre – Paroisse Ste Anne

Mouv'relais tisse des liens entre les 8 clochers autour de Virieu. (Blandin, Chassignieu, Chélieu, Le Passage, Panissage, St Ondras, Valencogne).

En cette fin d'année 2014, nous nous souvenons de la guerre 14-18. Cent ans, cela marque le temps de l'entrée dans l'histoire. Ce centenaire a été une première occasion de se rappeler que des traces existaient dans nos églises. Nos communautés de l'époque ont installé une plaque mémorielle dans chaque église pour se souvenir de ses fils tombés au combat.

Pour les journées du patrimoine, les 20 et 21 septembre 2014, c'est à l'église de Valencogne que se rassemblaient visiteurs, descendants de tous les soldats et travailleurs de la guerre autour de l'exposition retracant l'histoire vécue dans ce village. Dans chaque famille, on reste frappé par la perte d'un aïeul.

A cette occasion, à Virieu, un tableau du 19^{ème} siècle, d'Augustin d'Hippone, restauré par les soins de la municipalité, était installé à l'entrée de l'église, à droite, alors que sur la gauche, autour de la plaque mémorielle, un hommage était rendu aux combattants par les panneaux décoratifs « Sur la ligne de front » de M. Navizet, placés par l'association « Esperluette ».

Qu'au cours de ces quatre années de 2014 à 2018, chaque clocher retrouve la vie de son village à partir de ces traces encore vivantes. Ces journées du patrimoine ne témoignent-elles pas d'une recherche de sens pour apprendre à habiter l'histoire comme un berceau de notre avenir ?

Blandin, fin août, a mis en valeur son église en faisant découvrir ses richesses et son histoire à un groupe de visiteurs Canadiens et Français.

Il faut aussi entretenir « les murs ». A Chélieu, la sacristie fut réparée et repeinte avec l'aide financière de la paroisse et de Mouv'Relais. C'est à Chélieu que la traditionnelle « choucroute » du 10 novembre a rassemblé les convives de cette soirée familiale.

Chassignieu accueillait le « Bol de Riz » qui cette année était au profit des Philippines. Une occasion de mieux connaître ce pays du bout du monde pour nous.

La présidente,
Marcelle Sarhdaoui

Maison du Relais : 04.74.88.21.36 vendredi et samedi de 10h30 à 12 heures

Courriel : relaishtebourbre@aliceadsl.fr

A.D.M.R



Deux associations ADMR de St Didier de la Tour interviennent chez toute personne ayant besoin d'une aide, soit dans les familles après naissance d'enfant avec des **T.I.S.F**, soit avec des **Aides à domicile** pour répondre à toute demande : du simple coup de main pour un peu plus de confort ou pour faire face aux difficultés liées à l'âge, au handicap ou à la maladie.

L'ASSOCIATION LOCALE ADMR

Crée par ses habitants, l'association locale exerce son activité sur les communes de St Didier de la Tour, Le Passage, Montagnieu, Ste Blandine, mais également sur la commune de La Tour du Pin.

Elle est proche de ceux qu'elle aide et très près de celles à qui elle offre un emploi stable.

Elle fonctionne avec une équipe de bénévoles fortement engagés pour détecter les besoins, créer et faire fonctionner les services T.ISF ou bien Aide à Domicile.

Pour nous contacter 7 jours sur 7, téléphonez au : 04 74 97 54 05 et laissez vos coordonnées et votre message. Le répondeur est consulté très régulièrement. Nous vous rappellerons afin de donner suite à votre demande.

La vente des brioches, pour aider au fonctionnement de notre association, aura lieu :

A Saint Didier de la Tour le samedi **14 mars 2015**

A Le Passage le **samedi 07 mars 2015**

A Ste Blandine et Montagnieu pas de vente proposée en 2015.

Toutes les personnes, désireuses de nous aider pour cette vente, seront les bienvenues et nous vous remercions de bien vouloir téléphoner au 04.74.97.54.05 pour vous inscrire.

INFORMATION DONNEE A L'ISSUE DE L'ASSEMBLEE GENERALE DU 13 MAI 2014 :

Après un échange avec la salle, le Président indique que sa mission de Président après l'Assemblée Générale du mois de mai 2014 prendra fin. En conséquence nous recherchons un candidat pour que la transition se déroule dans les meilleures conditions.

Recevez nos meilleurs vœux pour 2015

Si vous aussi vous souhaitez apporter un peu de chaleur, un rayon de soleil, venez nous rejoindre

SSIAD des deux Vallées



Maison Médicale et Sociale – 61 Rue de la Bourbre

38 730 VIRIEU SUR BOURBRE

04.74.88.29.60 **04.74.88.20.98** **Courriel : ssiaddvsi@fede38.admr.org**

Le Service de Soins Infirmiers à Domicile : **SSIAD** pour personnes âgées et handicapées, est une association ADMR Loi 1901, gérée par des bénévoles, composée d'un conseil d'administration et d'un bureau présidé par Mme Catherine Poncet.

Le SSIAD, d'une capacité de 34 places, intervient sur 17 communes, à la demande des familles.

Le service a pour objectif d'accompagner le maintien à domicile des personnes âgées et handicapées, malades ou dépendantes, d'éviter une hospitalisation, d'accélérer une sortie d'hôpital, en organisant une coordination entre tous les intervenants sociaux et médicaux (assistants sociaux, infirmiers, médecins, hôpitaux, associations d'aide à domicile) pour améliorer la prise en charge des soins d'hygiène et d'aide à la vie.

Ce service qui tourne 7 jours /7, matin et soir, pour les plus dépendants, est financé par la caisse d'assurance maladie à 100%, sur prescription médicale. Une équipe de 10 aides-soignantes diplômées, salariées, intervient au domicile des personnes aidées, apportant soulagement et réconfort.

Deux infirmières coordinatrices ont la responsabilité du fonctionnement du service, coordonnent l'action de l'équipe soignante, organisent les interventions à domicile et se chargent des démarches administratives, aidées d'une secrétaire.

L'association a organisé une sortie récréative en juin 2014, au bord du lac de Paladru, moment passé sur la terrasse d'un restaurant autour de coupes glacées et desserts. Après-midi agréable et reposante qui offre un moment de répit et de partage entre personnes aidées, aidants, bénévoles et soignants.

L'association organise aussi des rencontres intergénérationnelles. Personnes aidées, aidants, bénévoles et soignants sont accueillis par les enfants du centre aéré de la Vallée de l'Hien dans leurs locaux. Jeux, chants et goûters viennent rythmer ces après-midis. Les échanges sont riches et très attendus, autant par les enfants que par les personnes aidées.

« Vous vous occupez de notre corps toute l'année et de notre tête pour les goûters ! »

Pour tout renseignement, n'hésitez pas à contacter le secrétariat du SSIAD.

Démarches en ligne

Vous avez la possibilité de faire une partie de vos démarches en ligne, en vous connectant sur le site www.mon.service-public.fr

« Mon.service-public.fr » (ci-après dénommé « le Service ») est un site mis en œuvre par le Secrétariat Général pour la Modernisation de l’Action Publique (ci-après dénommée « le SGMAP ») contribuant à simplifier les démarches administratives des usagers.

L’utilisation du Service est facultative et gratuite. Les usagers choisissent librement les services en ligne auxquels ils souhaitent accéder de façon privilégiée et les données qu’ils souhaitent conserver dans leur espace confidentiel. « Mon.service-public.fr » vise à donner de la cohérence à l’offre croissante de services en ligne de la sphère publique.

Pour ce faire, il vous offre des fonctionnalités innovantes visant à simplifier et personnaliser votre relation avec l’administration.

Une réalisation rapide et un suivi facile de vos démarches :

- Accédez à toutes vos démarches administratives en ligne
- Visualisez facilement l’état d’avancement de vos démarches
- Dialoguez avec les organismes publics avec lesquels vous êtes en contact.

Un mot de passe unique pour tous vos comptes administratifs :

- Unifiez l’accès à vos comptes administratifs
- Ne retenez plus qu’un seul mot de passe.

Un espace de stockage sécurisé pour vos documents :

- Déposez et archivez en toute sécurité vos documents administratifs
- Transmettez vos pièces justificatives aux organismes publics
- Autorisez les organismes publics à déposer des documents dans votre porte-documents.

Depuis le 20 novembre 2013, la commune est habilitée pour recevoir certaines démarches administratives en ligne.

Sont concernées :

- 1 – la demande d’inscription sur les listes électorales
- 2 – le recensement citoyen obligatoire
- 3 – la demande d’actes d’état civil (si l’événement a eu lieu dans la commune)
- 4 – la déclaration de changement de coordonnées auprès des collectivités territoriales

Le Vendredi à Le Passage ...



Chaque vendredi matin de 7 heures 30 à 12 heures sur la place du village, Philippe MAGNIN, primeur, propose des fruits et des légumes de saison.



Le vendredi soir sur le parking du stade de 17 heures à 21 heures, Kiki Pizz' vous propose toute une gamme de pizza à emporter.
Contact : 06.07.65.67.14

Pages Pratiques

Mairie

21 Route de Saint Didier – 38490 Le Passage

Téléphone : 04.74.88.14.07

Télécopie : 04.74.88.07.70

Courriel : mairie@le-passage-en-dauphine.fr

Site : www.le-passage-en-dauphine.fr

Horaires d'ouverture au public.

Mardi de 8 h à 12 h.

Jeudi de 16 h à 18 h.

Samedi de 10 h à 12 h.

Monsieur le Maire reçoit sur rendez-vous.

Ecole mixte de Le Passage

Téléphone : 04.74.88.16.82

Courriel : ce.0380837d@ac-grenoble.fr

Site : www.ac-grenoble.fr/cole38

Cantine scolaire

Téléphone : 04.74.88.19.26

Uniquement pendant les heures de cantine

Garderie périscolaire

Téléphone : 04.74.88.19.26

Uniquement pendant les heures de garderie

Numéros de téléphone utiles

Gendarmerie (Communauté de Brigades)

Téléphone : 04.74.88.20.17 Virieu S/Bourbre
04.76.55.90.17 Le Grand-Lemps

Centre anti-poison :

Téléphone : 04.72.11.69.11

S.A.M.U. : Téléphone : 15

S.A.M.U. Social : Téléphone : 115

Gendarmerie : Téléphone : 17 ou 112

Pompiers : Téléphone : 18 ou 112

Sous-Préfecture

19 Bis Rue Joseph Savoyat 38110 La Tour du Pin

Téléphone : 04.74.83.29.99

Télécopie : 04.74.97.18.86

Horaires d'ouverture au public

Du lundi au vendredi : de 8h30 à 11h45

Le lundi et jeudi après-midi : de 13h30 à 16h00.

Préfecture de l'Isère

Place de Verdun - BP 1046 - 38021 Grenoble Cedex 01

Téléphone : 04.76.60.34.00

Télécopie : 04.76.51.34.88

Site internet : www.isere.pref.gouv.fr

Correspondant Dauphiné Libéré :

Monsieur Daniel BECHET :

Téléphone : 04.74.88.10.63.

Communauté de Communes Les Vallons de la Tour

22 Rue de l'Hôtel de Ville – 38110 La Tour du Pin

Téléphone : 04.74.97.05.79

Télécopie : 04.74.83.23.28

Courriel : contact@lesvallonsdelatour.fr

Site : www.lesvallonsdelatour.fr

Horaires d'ouverture au public :

Lundi au jeudi : de 8h à 12h et de 13h30 à 17h30

Vendredi : 8h à 12h et de 13h30 à 16h30.

Les services de la Communauté de Communes

Crèche multi accueil Les P'tits Loups des Vallons
14 rue des Bains - 38110 La Tour du Pin

Tel. 04.74.88.96.23

Accueil régulier : 7h30 à 18h30

Accueil occasionnel : 8h à 12h et 13h30 à 17h30

Courriel : contact@lesvallonsdelatour.fr

Relais d'Assistantes Maternelles

14 rue des Bains - 38110 La Tour du Pin

Tel : 04.74.96.50.10

Permanences téléphoniques le mercredi et le vendredi de 13h à 14h.

Courriel : contact@lesvallonsdelatour.fr

Médiathèque des Vallons de la Tour

2 rue Hector Berlioz - 38110 La Tour du Pin

Tel : 04.74.83.59.00 - Fax : 04.74.83.59.09

Courriel : contact@lesvallonsdelatour.fr

Horaires d'ouverture au public :

Mardi 10h - 12h et 15h30 - 18h30

Mercredi 10h - 12h et 14h - 17h

Vendredi 15h30 - 18h30

Samedi 10h - 12h et 14h - 17h

En été fermé le samedi

Syndicat des Eaux

74 Chemin du Moriot – 38490 Le Passage
Téléphone : 04.74.88.14.64
Télécopie : 04.74.88.71.06
Téléphone astreinte : 06.80.59.58.45
Courriel : smeahb@orange.fr
Site : www.hautebourbre.fr

Horaire d'ouverture au public :

Lundi au Vendredi : 8 h à 12 h et de 13 h à 17 h.

Monsieur le Président reçoit sur rendez-vous.

Information Relevé de compteurs : comme chaque année, l'agent du Syndicat des Eaux de la Haute Bourbre passera relever votre compteur d'eau. Période : du 1^{er} au 30 avril 2015.

SICTOM de Morestel

Téléphone : 04.74.80.10.14
Courriel : contact@sictom-morestel.com

Déchèteries

Notre commune bénéficie de quatre déchèteries :

ZI du Chapelier à Saint Jean de Soudain

Ouverture : de 9h00 à 12h15 / 13h45 à 18h00
lundi - jeudi - vendredi et samedi
de 13h45 à 18h00 le mercredi.

Le plateau à La Chapelle de la Tour

Ouverture : de 9h00 à 12h15 / 13h45 à 18h00
lundi - mardi - vendredi et samedi
de 9h00 à 12h15 le mercredi.

Tapon à Fitilieu / Saint André le Gaz

Ouverture : de 8h00 à 12h00 : mardi et jeudi
de 13h30 à 17h30 : lundi, mercredi, vendredi
de 8h00 à 12h00 et de 13h30 à 17h30 le samedi.

ZI la Galandière à Panissage

Ouverture : de 13h30 à 17h00 : lundi et vendredi
De 9h00 à 12h00 et de 13h30 à 17h00 : mercredi et vendredi.

Assistance Sociale M.S.A.

Permanence :

* 60 Rue de la République
38300 Bourgoin-Jallieu. Tél : 04.74.93.06.01
* 7 Place du Champ-Mars
38110 La Tour du Pin. Tél : 04.74.83.25.00

Assistance Sociale de la D.I.S.S.

Bureau : Centre d'Action Médico-Sociale
Rue du Grand Champ - 38730 Virieu S/Bourbre
Téléphone : 04.74.88.21.62
Télécopie : 04.74.97.96.63

Permanence : Sur rendez-vous.

Retraite complémentaire des salariés CICAS

Pour préparer votre dossier de retraite complémentaire, composer le 08.20.20.00.14.

Pour la constitution des dossiers de retraite complémentaire ARRCO, AGIRC, IRCANTEC des permanences sont assurées par la CICAS les jours suivants :

Les 2^{ème} et 4^{ème} vendredi de 9 h 00 à 12 h 00 et de 13 h 30 à 16 h 00 sur rendez-vous.

Lieu : Centre Social – 9 Rue Contamin - La Tour du Pin.

La Caisse Primaire d'Assurance Maladie assure également des permanences le même jour pour les dossiers de retraite.

Salle des Fêtes

Les réservations de la salle des fêtes se font au secrétariat de mairie. Toute réservation doit être entérinée par la signature du contrat de location avec versement d'un acompte représentant 33 % de la location, d'un chèque de caution, d'une attestation d'assurance responsabilité civile ainsi qu'une attestation de prise de connaissance du règlement intérieur. L'ensemble des documents doit être au même nom. En plus de la location, le locataire devra s'acquitter en fonction des consommations constatées :

- Fuel : tarif en vigueur lors de la location.
- Gaz : tarif en vigueur lors de la location.
- Location lave-vaisselle et vaisselle : 40 euros

Tarif de location :

Particulier de la commune : Caution : 500 €

| | |
|-----------|-------|
| 1 jour : | 130 € |
| 2 jours : | 190 € |

Particulier extérieur : Caution : 800 €

| | |
|-----------|-------|
| 1 jour : | 350 € |
| 2 jours : | 480 € |

Association avec but lucratif : Caution : 500 €

| | | |
|-----------------|----------|-------|
| De la commune : | 1 jour : | 90 € |
| Extérieure : | 1 jour : | 350 € |

Réunion, assemblée générale de groupement extérieur avec repas : 1 jour : 150 €

Réunion, assemblée générale de groupement extérieur sans repas : 1 jour : Gratuit uniquement charges de fuel et gaz, au tarif en vigueur au jour de la location.

Comment Obtenir ?

| Nature de la pièce | Où s'adresser ? | Pièces à fournir | Coût |
|--|--|---|--|
| Extrait d'acte de : Naissance Mariage Décès | Mairie du lieu de : Naissance Mariage Décès ou du domicile du défunt | Sur papier libre, indiquer : Nom, prénoms, date et lieu de l'évènement Ou par internet sur le site de la Mairie du lieu de l'évènement. | Gratuit |
| Extrait d'acte de Naissance de français nés à l'étranger | Ministère des Affaires Etrangères - Service Central d'Etat Civil 11 Rue de la Maison Blanche 44941 NANTES CEDEX 09 | Sur papier libre, indiquer : Nom, prénoms, date et lieu de naissance ou par internet sur le site : https://pastel.diplomatie.gouv.fr/dali | Gratuit |
| Carte d'électeur | A la mairie du lieu de domicile ou lieu de résidence | Carte d'identité et un justificatif de domicile | Gratuit |
| Carte Nationale d'Identité CNI Valable 15 ans (pour les cartes établies après le 1^{er} janvier 2004) | A la mairie du domicile | Différentes selon les cas. Se renseigner en mairie. Cas général : 2 photographies récentes 1 justificatif de domicile copie intégrale de l'acte de naissance, ancienne carte ou la déclaration de perte ou vol. | Gratuit Timbre fiscal de 25 € en cas de perte ou de vol. |
| Passeport Valable 10 ans (5 ans pour les mineurs) | Dans les communes habilitées à recevoir les demandes. Se renseigner à la mairie du domicile. | Différentes selon les cas. Se renseigner en mairie. Cas général : 2 photographies récentes 1 justificatif de domicile copie acte de naissance, ancien passeport. | Personne majeure : Timbre fiscal de 88 € Personne mineure âgée de 15 à 18 ans : Timbre fiscal de 44 € Personne mineure de moins de 15 ans : 19 € |
| Casier judiciaire | Casier Judiciaire National 107 rue du Landreau 44317 NANTES CEDEX 3 | Demande sur papier libre. Joindre photocopie du livret de famille Ou par internet sur le site : https://www.cjn.justice.gouv.fr/cjn | Gratuit |
| Certificat de nationalité française | Greffre du Tribunal d'Instance du domicile | Livret de famille et toutes pièces prouvant la nationalité française | Gratuit |
| Certificat d'hérédité | Mairie du domicile ou du lieu de décès | Livret de famille, adresses et professions des héritiers | Gratuit |
| Légalisation de signature | Mairie du domicile | La signature à légaliser doit être faite devant le Maire avec présentation de la CNI | Gratuit |
| Sortie de territoire délivrée aux mineurs de nationalité française | | Supprimée depuis le 1 ^{er} janvier 2013. | |

Nouveaux arrivants en 2014

Ils ont fait le choix de s'installer sur la commune. Nous leur souhaitons la bienvenue.

M. et Mme GABRIELLE Nicolas, chemin du Moriot
M. SYLVAIN / Mme SCRIBANTE, chemin de la Fauconnière
M. CORNU, chemin du Souzan
M. FIORIO / Mme BRIVET, chemin des Villettes
M. TOSO / Mme BOUQUET, chemin du Moriot
M. GUELY/ Mme DURAN, chemin du Moriot
M. MEINDER / Mme VINTERSTEIN, chemin du Tramoley
Mme SORGUE, chemin du Souzan
Mme BERGERON, route de Saint Didier
Mme RONDEAU, chemin du Rual
M. DUPONT/ Mme DEPRAETERE, chemin du Rual
M. et Mme FLACARD Philippe, route de Saint Didier

Nouveaux arrivants 2013.



Etat Civil 2014

D'après les enregistrements effectués dans les registres d'Etat Civil de la commune de Le Passage au cours de l'année 2014 (du 15 décembre 2013 au 12 décembre 2014).

Naissances

| | |
|--|----------------------------|
| DERESSE Sacha Clément | 1 ^{er} avril 2014 |
| TANGAMA RIORD Noham Aurélien Joey Jérémy | 13 juin 2014 |
| VIAL Raphaël Christian | 11 juillet 2014 |
| TOUCHARD Léana Louna | 24 octobre 2014 |
| BARBIER Maya Cali Lola | 11 novembre 2014 |
| TOSO Lucas Julien | 18 novembre 2014 |

Mariage

| | |
|--|--------------|
| BECHET François Clément et COLLOMB Céline Jacqueline | 7 juin 2014 |
| TAFIKI Ludovic et POTIER Claire | 16 août 2014 |

Décès

| | |
|------------------|--------------|
| TIBLIER Jean-Luc | 12 mars 2014 |
| REYNAUD Emile | 14 juin 2014 |

Commission Embellissement Fleurissement Environnement

C'est une toute nouvelle équipe qui a pris en charge cette tâche au printemps. Le 4 avril 2014 a eu lieu la journée de l'environnement, prévue par le SITCOM de Morestel. Cette année, une trentaine de personnes étaient présente. Adultes et enfants ont parcouru les routes et chemins de la commune. Une bonne dizaine de sacs ont été remplis de déchets divers. Un grand merci à tous.

Nous espérons une aussi bonne participation en 2015. Prenons rendez-vous pour le samedi 28 mars 2015.



En mai, nous avons embelli les jardinières de pétunias, géraniums, zinnias... aux couleurs variées. A l'automne, ce sont des pensées et quelques vivaces qui sont venues remplacer les fleurs d'été.



Nous espérons que toutes ces plantations feront pétiller les yeux des passants et rendront notre village agréable à découvrir.

Toute l'équipe de la commission vous présente tous ses vœux pour la nouvelle année.

Ecole Primaire de Le Passage

Nous accueillons cette année 93 élèves de la petite section d'école maternelle au CM2.

Les horaires de l'école sont : le matin de 8h30 à 11h45 (11h30 le mercredi); l'après-midi de 13h30 à 15h30. Le lundi de 15h30 à 16h30 un temps d'Activités Pédagogiques Complémentaires (APC) est assuré par les enseignants de l'école. Les élèves qui n'y participent pas peuvent profiter du service d'accueil.

Le Temps d'Activités Périscolaire (TAPS, géré par la Mairie) se déroule le mardi, jeudi et vendredi de 15h30 à 16h30 et s'ensuit un temps de garderie jusqu'à 18h30, assuré par l'association Cantine-Garderie.

Inscriptions à l'école pour la rentrée 2015-2016 :

Les familles souhaitant inscrire leur enfant à l'école doivent se faire connaître rapidement auprès de la directrice de l'école afin de mieux anticiper les effectifs de la prochaine rentrée.

Mme Fresse-Tranchard : 04 74 88 16 82.

Projets pédagogiques pour l'année.

Dans le cadre des programmes et du projet d'école, se déroulent:

- des projets à thème scientifique & nature : défi classe énergie pour les CM ; sortie à la ferme pour les PS MS GS CP ;
- des projets sportifs : cycle piscine pour les GS-CP, CE et les CM1; rugby avec un intervenant pour les CE et CM ; courseton ;
- des projets culturels : intervenant musique chaque semaine pour les CE et CM ; pour tous des sorties à des spectacles vivants ; les PS MS participent au dispositif école et cinéma ; sorties à la médiathèque pour les PS-MS et CM.

... et aussi d'autres évènements qui permettent d'illustrer et d'enrichir les apprentissages de l'école !

Equipe pédagogique :

Elle est constituée de :

PS-MS /direction : Fabienne Fresse-Tranchard





GS-CP : Mathieu Douaud, mardi, jeudi et vendredi et Jérémy Fantone (absent sur la photo) le lundi et quelques mercredis;



CE1-CE2 : Josefa Molina



CM1-CM2 : Amandine Dieudonné



PS-MS le lundi et un mercredi sur quatre
CM1-CM2 le jeudi et quelques
mercredis : Claire Veyret

Rythmes scolaires

La législation de la réforme des rythmes scolaires a contraint la commune à réorganiser le fonctionnement de notre école.

Après un travail de réflexion entre les enseignants, les représentants des parents d'élèves et la mairie durant l'année 2013-2014, un nouveau fonctionnement de l'école a été arrêté.

Depuis la rentrée de septembre, les nouveaux rythmes scolaires ont été mis en place au sein de l'école communale se traduisant essentiellement par de nouveaux horaires et par l'organisation de Temps d'Accueil Péri Scolaires (TAPS).

Les cours ont lieu le lundi, mardi, jeudi et vendredi de 8h30 à 11h45 et de 13h30 à 15h30 et le mercredi de 8h30 à 11h30.

Les TAPS sont organisés les mardi, jeudi et vendredi de 15h30 à 16h30.

Le 26 juin dernier, à l'occasion d'une réunion publique présentant la nouvelle organisation, à laquelle tous les parents d'élèves étaient conviés, ceux-ci ont pu faire part à la mairie de leurs besoins d'accueil à l'aide d'un questionnaire.

Les effectifs déterminés, un travail de préparation de rentrée pouvait s'engager. Tâche ardue qui a accaparé la mairie une bonne partie de l'été. Pour finaliser cette organisation, le Conseil Municipal a décidé de ne mettre en place des activités qu'à partir d'octobre. Pendant le mois de septembre, un « simple accueil » était proposé.

Mais, à la rentrée de septembre, lors des inscriptions, les effectifs se sont révélés bien plus importants (50% des élèves) que ceux communiqués en juin (30% des élèves) !

Aux problèmes d'occupation des locaux, de réorganisation du temps de travail des agents, d'embauche de vacataires, de détermination du planning et des groupes... venait se rajouter cette hausse des effectifs. Cela a obligé la mairie à revoir l'organisation sur un délai très court, courant septembre.



Du 6 octobre au 19 décembre, des activités sont proposées aux enfants de primaire inscrits durant cette période : découverte ludique d'anglais, ateliers ludiques d'aide aux devoirs : apprendre en peinture, apprendre la géographie en jouant... et des ateliers créatifs collage, confection d'indiens, ateliers cuisine... Chaque groupe d'enfants participe à toutes les activités hebdomadairement. L'aspect ludique des activités est essentiel pour le bien-être des enfants. D'autres activités seront programmées pour les prochains trimestres.

Pour pallier au problème de garde des familles le mercredi après-midi (dû à la matinée de cours le mercredi), la mairie a organisé un accueil de leurs enfants en partenariat avec le centre de loisirs de Saint-Didier de la Tour en assumant le transport (taxi).

Le temps d'accueil du lundi de 15h30 à 16h30, que la mairie a fait le choix de gérer, alors que ce créneau horaire est hors TAPS, connaît une forte fréquentation.

L'accueil des enfants de la maternelle qui n'était pas initialement « rattaché » aux TAPS et pour qui un « simple accueil » était prévu, connaît également une forte fréquentation. C'est pourquoi, le Conseil Municipal en séance du 18 novembre 2014 a décidé d'intégrer l'accueil des enfants des classes maternelles aux TAPS avec des activités proposées pour les prochaines périodes (activités créativités et jeux collectifs). Ainsi, au même titre que toutes les activités proposées pour tous les élèves de l'école, toutes les séances de TAPS seront facturées aux familles sur la base d'une participation forfaitaire de 1 € par jour et par enfant.

Le service d'accueil du lundi sera également facturé aux familles dans les mêmes conditions que les TAPS. Ces modifications prendront effet à compter du 5 janvier 2015.

Cette réforme des rythmes scolaires qui s'est montrée complexe à mettre en place, a mobilisé du temps et des moyens de la part de la mairie et en mobilisera certainement encore !

Espérons que ces efforts et moyens déployés profitent pleinement à nos enfants !
Un bilan sera fait en fin d'année scolaire.



Planning des activités du 1^{er} trimestre.

| | LUNDI | MARDI | JEUDI | VENDREDI |
|----------------------|-------------------|------------------------------------|------------------------------------|------------------------------------|
| GROUPE 1 PS/MS/GS | Service d'accueil | Ateliers ludiques et créatifs | Ateliers ludiques et créatifs | Ateliers ludiques et créatifs |
| GROUPE 2 CP/CE1 | Service d'accueil | Découverte ludique de l'anglais | Ateliers créatifs | Atelier ludique d'aide aux devoirs |
| GROUPE 3 CE2 | Service d'accueil | Ateliers créatifs | Atelier ludique d'aide aux devoirs | Découverte ludique de l'anglais |
| GROUPE 4 CM1/CM2 | Service d'accueil | Atelier ludique d'aide aux devoirs | Découverte ludique de l'anglais | Ateliers créatifs |

Urbanisme

Certificats d'urbanisme

Ont déposé une demande de certificat d'urbanisme CUa (certificat d'urbanisme pour connaître le droit de l'urbanisme applicable sur un terrain) :

Maître MARTIN pour la propriété JOSSE chemin du Rual.

SCP GIRAUD pour la propriété SERBAT MONTMASSON chemin du Tramoley.

Maître MIGEON-GROS pour la propriété PERRIN Sophie chemin du Moriot.

Maître BILLON-GALLAND pour la propriété VIAL chemin du Moriot.

Maître MARTIN pour la propriété BOUILLY chemin du Moriot.

M. DEBATTY Marc pour la propriété CREVAT impasse du Tramoley.

Maître MICOUD pour la propriété COLLIAT chemin des Bruyères.

Maître MARTIN pour la propriété GUILLAUD chemin de Courmourousse.

Maître MARTIN pour la propriété TOUNEKTI chemin du Tramoley.

SCP CASTETS ROCHE BRAUD pour la propriété ODDOS chemin du Cabit.

Ont déposé une demande de certificat d'urbanisme CUb (certificat d'urbanisme opérationnel – Il indique en outre si le terrain peut être utilisé pour la réalisation de l'opération projetée) :

M. BOULON François pour la création de deux bâtiments artisanaux et la construction de cinq maisons individuelles à loyer abordable chemin de la Fauconnière.

M. FRECHET Roger pour la division d'une parcelle en vue de la construction.

M. RIGAUD Patrick pour la propriété FRECHET pour la division d'une parcelle en trois lots en vue de la construction.

Déclarations préalables

Ont déposé une déclaration préalable au cours de l'année 2014 :

M. SUSNJARA pour la modification des ouvertures, rénovation de la toiture, chemin du Moriot.

M. PICOT Pierre pour la création d'une gloriette chemin de Chelieu.

M. CAVUOTO Joël pour la rénovation de la toiture et de l'annexe à l'habitation chemin du Tramoley.

M. CHOLLAT Gérard pour la construction d'une piscine chemin du Cabit.

Mme BARRUEL Monique pour la création d'une clôture chemin du Moriot.

Mme De MONTLIVIAULT Martine pour la rénovation de la toiture de l'habitation chemin du Tramoley.

M. MEURANT pour l'aménagement des combles de sa maison individuelle chemin de la Motte.

M. PHILIPP pour un ravalement de façade chemin du Cabit.

Mme VALLON Jeanne pour la création d'une véranda chemin du Tramoley.

SELARL Agate pour la division d'une parcelle en vue de la construction de la propriété PICOT chemin du Magnit.

M. PERACHE Gilbert pour la modification de l'accès à sa propriété chemin du Souzan.

Syndicat des Eaux pour la construction d'une plateforme à matériaux chemin du Moriot.

SELARL Agate pour la division d'une parcelle en vue de la construction de la propriété BURGOS chemin de la Motte.

M. VICHERD pour la pose d'une fenêtre de toit chemin du Moriot.

Permis de démolir

Délivré à Mme De MONTLIVIAULT Martine pour la démolition d'un bâtiment agricole, chemin du Tramoley.

Permis d'aménager

Délivré à M. BOULON François pour l'aménagement de la voirie et des réseaux pour la construction de cinq maisons individuelles à loyer abordable, chemin de la Fauconnière.

Permis de construire

Ont obtenu un permis de construire en 2014 :

M. GUILLAUD/Mme COURTIAL pour la construction d'une maison individuelle, allée des Grebillles.
M. ADOUNI/Mme MICHEL pour la construction d'une maison individuelle, chemin du Rual.
Mme FRECHET Sandrine pour la construction d'une maison individuelle, chemin de la Fauconnière.
M. GAUTIER Stéphane pour la construction d'une maison individuelle chemin du Moriot.
M. BURGOS Bernard pour une modification de façade et la construction d'un garage chemin de la Motte.
M. GODARD Damien pour la création d'une maison jumelée chemin de la Fauconnière.
Mme MERMILLOD-BLONDIN Nadège pour la construction d'une maison individuelle route de Saint Didier.
M. FLACHEZ René pour la rénovation d'une maison et la construction d'un garage chemin des Bruyères.
M. MALJOURNAL/Mme BURGOS pour la construction d'une maison individuelle chemin de la Motte.
M. DEBATTY Marc pour la construction d'une maison individuelle impasse du Tramoley.
Mme TONNEAU pour l'agrandissement d'une maison individuelle et la construction d'un garage chemin du Cabit.

Instruction des demandes d'urbanisme

A compter du 1^{er} juillet 2015, l'Etat ne mettra plus à disposition des communes, ses services déconcentrés pour l'étude technique et réglementaire des demandes d'autorisation d'urbanisme. La réflexion lancée au sein des Vallons de la Tour, a abouti à la création d'un service commun d'instruction des autorisations du droit des sols pour les 9 communes hors La Tour du Pin (qui a déjà son propre service d'instruction). Pour une meilleure mutualisation, le périmètre s'étendra aux 8 communes de la Vallée de l'Hien. Il est prévu le recrutement de 2 instructeurs pour assurer la prestation en lieu et place de la Direction Départementale des Territoires basée à Bourgoin-Jallieu. Les coûts de fonctionnement seront répartis sur les communes bénéficiaires du service en fonction du nombre de logements annuels maximum prévus par le SCoT. Cette modification devrait être sans conséquence pour les pétitionnaires.

Voirie

Un gros travail d'entretien ou d'amélioration a été réalisé cette année sur la voirie communale.

Point à temps et réfection de voirie.

Les travaux de point à temps ou emplois partiels ont été réalisés par l'entreprise Eiffage, pour un montant de 23.257,08 € TTC. La réfection d'une partie des chemins du Treylard, de Saint André et de Chélieu (exécution d'un reprofilage) a été confiée à l'entreprise Eiffage pour un montant de 36.801,40 € TTC. Les frais de maîtrise d'œuvre s'élèvent à 3.014,94 €

Ces travaux ont été effectués dans le cadre du marché de maîtrise d'œuvre des Vallons de la Tour (groupement de commandes) et ont bénéficié d'une subvention du Conseil général de 5.918,60 € et d'un fond de concours voirie de la Communauté de communes de 10.000 €.

Travaux eaux pluviales

Mise en place d'une grille de récupération des eaux pluviales sur la RD 73 K au niveau de l'entreprise Guillet. Travaux réalisés par l'entreprise Chavant à St Clair de la Tour pour un montant de 2.796 € TTC. Travaux de curage de plusieurs fossés et travaux divers sur le réseau d'eaux pluviales réalisés par l'entreprise Durand de Saint Didier de la Tour pour un montant de 14.234,76 € TTC.

RD 73 K

La bande de roulement de la route départementale a été totalement refaite de part et d'autre de l'agglomération de Le Passage. Ces travaux ont été réalisés et financés par le Conseil Général de l'Isère.

Berges du ruisseau du Villard



Afin de sécuriser l'accotement et l'assise du chemin du Villard, la berge du ruisseau le long du chemin a été renforcée. Ces travaux ont été effectués par l'entreprise Durand de Saint Didier de la Tour pour un montant de 7.344 € TTC.

Elagage et Broyage

L'entreprise Exploitation Forestière Dumont de Sainte-Blandine a réalisé trois opérations d'entretien sur nos voiries :

- Coupe de branches d'arbres gênantes pour un coût de 5.880 € TTC (travaux réalisés tous les 10 ans environ).
- Broyage intermédiaire des accotements au printemps pour un montant de 3.457,20 € TTC.
- Elagage et broyage des chemins à l'automne s'élevant à 7.740 € TTC.

Stade

L'entreprise Bourdier de Saint Didier de la Tour a été retenue pour effectuer la tonte et le ramassage de l'herbe du terrain de football, ainsi que les abords pour un montant annuel de 5.136 € TTC.

SNCF

Des travaux de rénovation de la voie ferrée traversant la commune vont être entrepris en 2015. En effet, après la rénovation de la voie 2 entre Moirans et Saint André le Gaz réalisée à l'automne 2012, c'est au tour de la voie 1 entre Saint André le Gaz et Moirans d'être remplacée. En conséquence :

Tous les passages à niveau de la commune seront fermés du 2 mars au 27 mars 2015 inclus.

Comme la voie 2 n'avait pas pu être finalisée lors de l'opération de 2012 :

Tous les passages à niveau seront à nouveau fermés du 18 mai au 12 juin 2015 inclus.

Cela permettra de terminer également la réfection de l'ensemble des passages à niveau. Ces importants travaux sont réalisés tous les 40 ans environ.

Signalisation

Plusieurs opérations sur la signalisation routière ont été réalisées :

- Mise en place de miroir dans le virage du chemin Pascal, d'une part et au carrefour « Fréchet » RD73 K, d'autre part.
- Création d'une zone 30, chemin de la Souzan.
- Mise en place de panneaux marquant l'entrée de l'agglomération (chemin de la Souzan, chemin des Croisettes, chemin de la Fauconnière, chemin du Rual, chemin du Cabit).

Rappel : l'entrée en agglomération implique automatiquement la limitation de vitesse à 50 Km/h.

- Le remplacement de plusieurs panneaux à l'approche des passages à niveau, abimés ou illisibles.

Le travail a été réalisé par l'agent communal. La fourniture des différents panneaux et supports s'élève à 4.772,72 € TTC.

Travaux ErDF

Le projet de bouclage du réseau électrique a été réalisé cette année. Le nouveau transformateur des "Ayes" est en service depuis début juillet. Son pilotage à distance par le centre de supervision d'ErDF, permet de basculer l'alimentation de la commune sur le poste de Châbons, (via Chélieu) en cas de coupure du poste principal de Saint Jean de Soudain. De même, sur Chélieu, un bouclage a été réalisé pour une alimentation en provenance du poste des Abrets. Dorénavant, nous ne devrions plus connaître de coupure de longue durée. Ces travaux ont été réalisés et financés en totalité par ErDF.



Bâtiments communaux

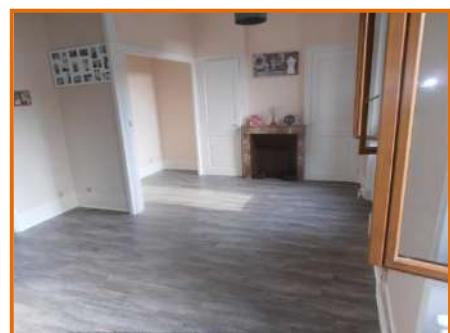
Présentation des travaux réalisés au cours de l'année 2014

Travaux de peinture



Réalisé par la SARL Guillaud Loïc à Saint André le Gaz pour la somme de 5.690,60 € TTC.

- La rénovation complète d'un appartement du bâtiment mairie
- Réfection de la cuisine d'un appartement situé à l'étage du bâtiment mairie.



Pose d'un revêtement de sol dans un appartement de la Mairie. Ce travail a été confié à l'entreprise Borel Alain de Montagnieu pour un montant de 2.191,31 € TTC.

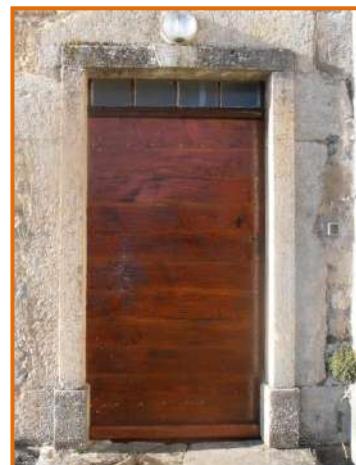
Travaux de menuiserie



Remplacement des 4 portes d'entrée de la salle des fêtes. Fabrication et pose réalisée par l'entreprise Comte Gérald à Saint Didier de la Tour pour la somme de 15.259,20 € TTC.



Remplacement de deux volets roulants métalliques à la buvette du bâtiment vestiaires. Ce travail a été confié à la SARL Aux Verres Isérois à Fitilieu pour un montant de 2.691,60 € TTC.



Fabrication et pose d'une porte extérieure de l'église « côté clocher ». Montant des fournitures : 214,30 € TTC.

Travaux réalisés par les élèves CAP installateur de la MFR le chalet de Saint André le Gaz.

Travaux de plomberie

Réalisés par l'entreprise Giroud Raphaël à Le Passage pour la somme de 2.913,60€ TTC :

- Mise en place d'un compteur d'eau à la salle des fêtes pour un meilleur suivi des consommations.
- Remplacement des lavabos aux vestiaires Foot 1 et 2.
- Mise en place de dérouleurs à eau pour le lavage des vestiaires Foot 1 et 2.
- Mise en place de 6 vannes thermostatiques électroniques dans deux classes des bâtiments scolaires pour une meilleure gestion du chauffage, dans le cadre des actions d'économies d'énergies.

Travaux de zinguerie sur les pignons du bâtiment Mairie

Réalisés par l'entreprise : FD Charpente à St Savin pour un montant de 2.244,00 € TTC.

- Dépose des zincs existants.
- Fourniture et pose de bandeaux et de frisettes PVC beige.

Travaux d'électricité

Les travaux ont été confiés à la SARL Perrin Electricité à Virieu, pour un coût de 2.213,32 € TTC.

- Commande éclairage extérieur : relais temporisé et Inter crépusculaire à la salle des fêtes.
- Remplacement de 2 hublots à LED sur mur vers le terrain de basket.
- Programmation VMC classe maternelle par un interrupteur horaire hebdomadaire, dans le cadre des actions d'économies d'énergies.

Divers

- Réfection des faïences aux toilettes de la salle des fêtes : ce travail a été confié à l'entreprise Sicaud à St Ondras, pour un montant de 288,72 € TTC.
- Remplacement d'un double vitrage à une fenêtre de la garderie, par la SARL Aux Verres Isérois pour la somme de 194 € TTC.
- Remplacement de vitrages aux menuiseries situés dans la cour de l'école qui a été réalisé par l'entreprise Borello Isoclar à St Clair de la Tour pour un montant de 266,21 € TTC.

Efficacité et convivialité sont les deux mots qui reflètent la matinée entretien des bâtiments communaux organisée le samedi 30 août par la commission bâtiments. Ce sont 13 conseillers, Mr le Maire et Frédéric Chaut-Sarrazin qui ont réalisé les travaux suivants :

- A la salle des fêtes : enlèvements des différents matériaux stockés au-dessus de la chaufferie, nettoyage et lasure de la ferme de charpente à l'entrée, lasure des fenêtres.
- Au bâtiment vestiaires : nettoyage et pose de 65 m² de laine de verre de 240 mm dans les combles. Montant des fourniture: 491,90 € TTC.
- Bâtiment maternelle : lasure de fenêtres.
- Divers : réparation de l'escalier piétons vers l'église, soudure d'un barreau d'escalier dans le hall Mairie, démontage et soudure du corps de chauffe de la chaudière de l'église, nettoyage et lasure de panneaux d'affichage.



Isolation des combles vestiaires



Réparation de l'escalier piétons



Pause conviviale au cours de la matinée travaux

La règlementation nous impose des contrôles dans nos établissements recevant du public.

Pour information voici la liste des contrôles de la salle des fêtes « établissement ERP 3^{ème} catégorie » :

- Chaudière fioul : entreprise Giroud Raphaël
- Chaudière gaz propane : SARL Primjorex
- Chauffe-eau gaz entreprise : Giroud Raphaël
- Installations de Gaz : Société Socotec
- Installations électriques : Société Acritec B2C
- Hotte de cuisine : Société PRO Services Environnement

Le coût de ces contrôles pour l'année 2014 est de 1.243,59 € HT, sans compter la vérification de nos extincteurs par la société GSPI et l'alarme incendie réalisée par la SARL Perrin Electricité à Virieu.

Les justificatifs ou rapports des différents contrôles sont présentés lors de la visite de la commission de sécurité, tous les 3 ans.

Budget communal

Le compte administratif 2013 laisse apparaître un excédent de fonctionnement de 167.546,84 € et un déficit d'investissement de 45.567,37 €.

L'affectation du résultat de fonctionnement a été réalisée de la manière suivante :

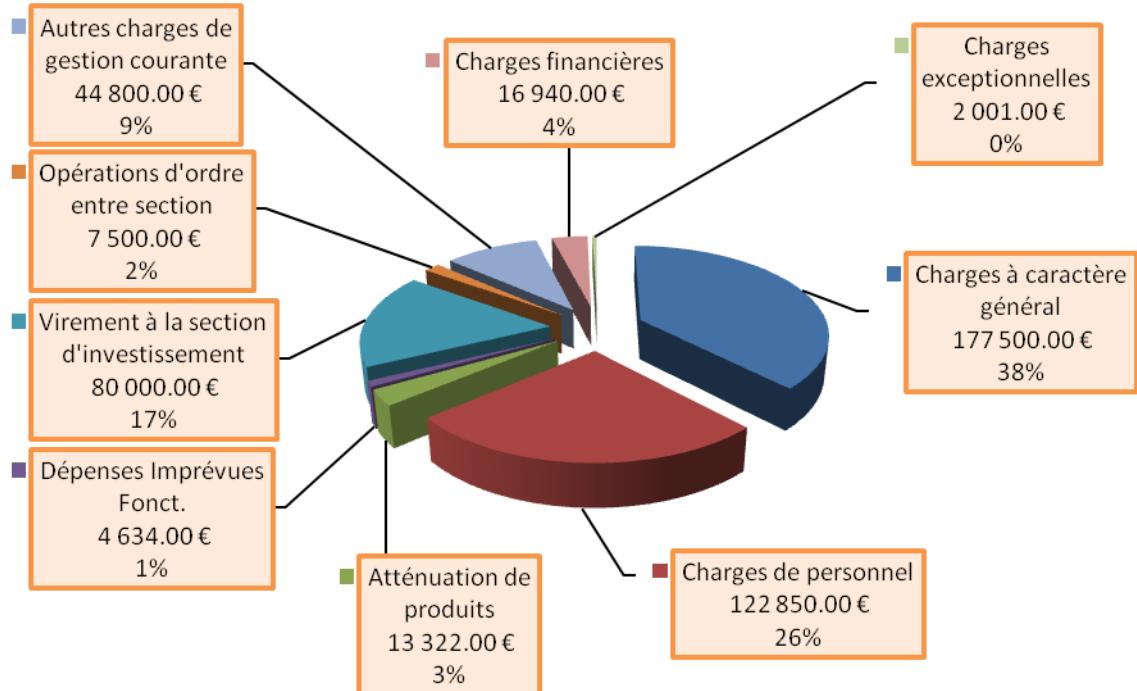
Affectation de 100.000 € en section d'investissement

Report de 67.546,84 € en section de fonctionnement.

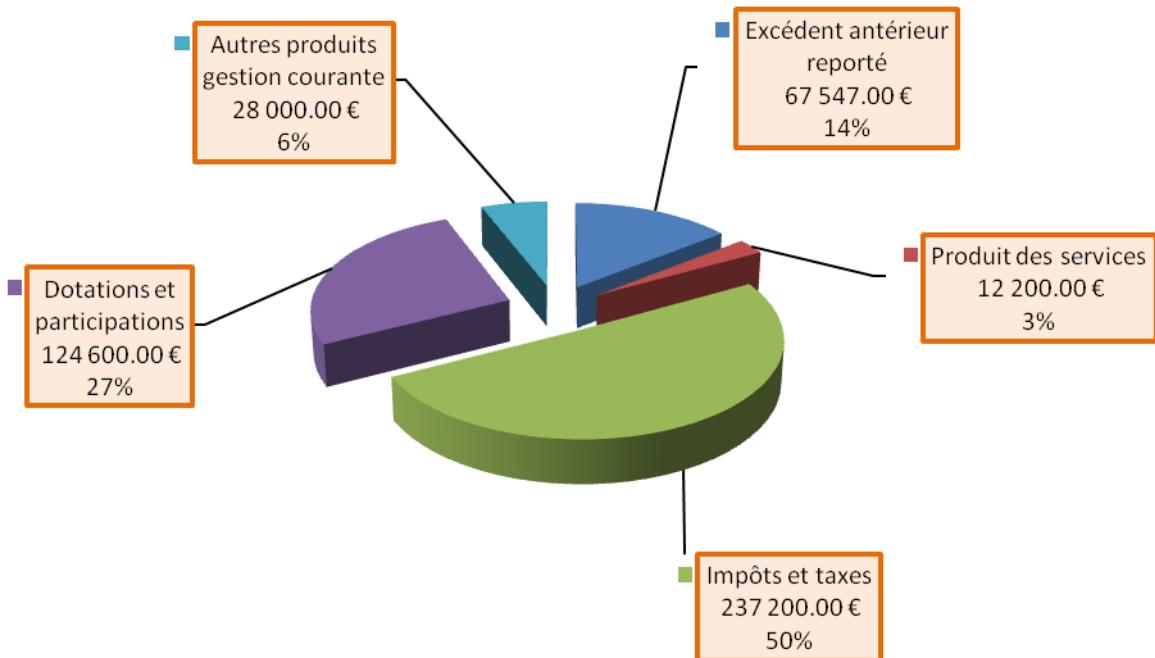
Pour l'année 2014 le budget primitif s'élève à la somme de 469.546,84 € en section de fonctionnement et à la somme de 289.142,37 € en section d'investissement.

Répartition du budget primitif principal par chapitre
Année 2014 – Section de Fonctionnement

Dépenses de fonctionnement

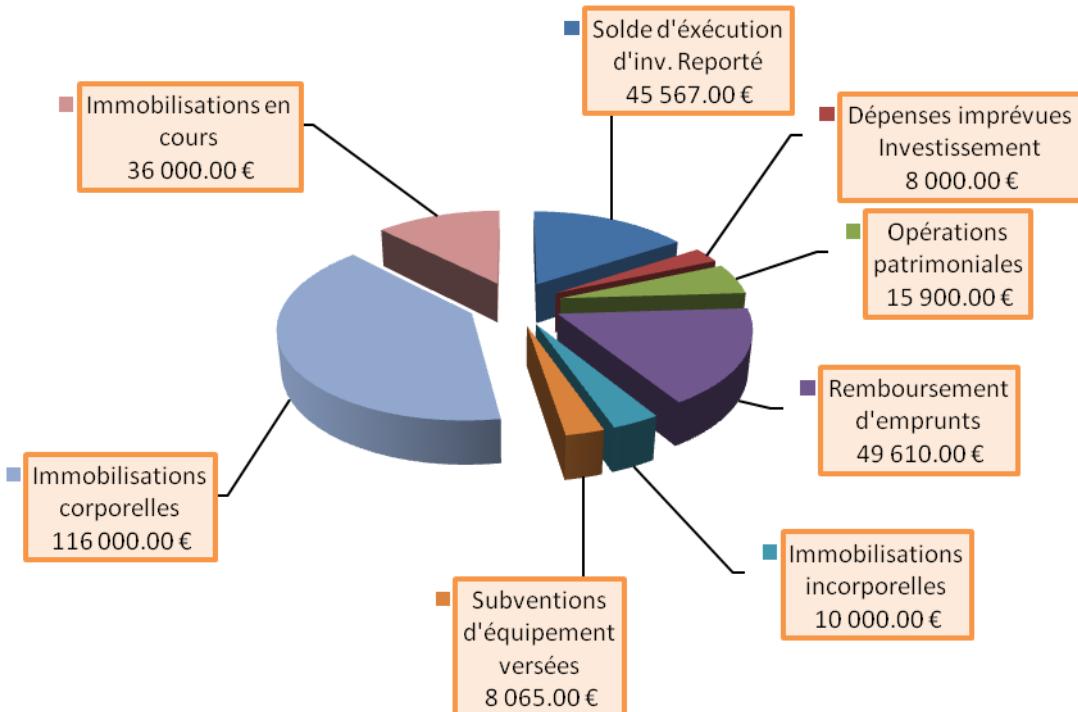


Recettes de fonctionnement

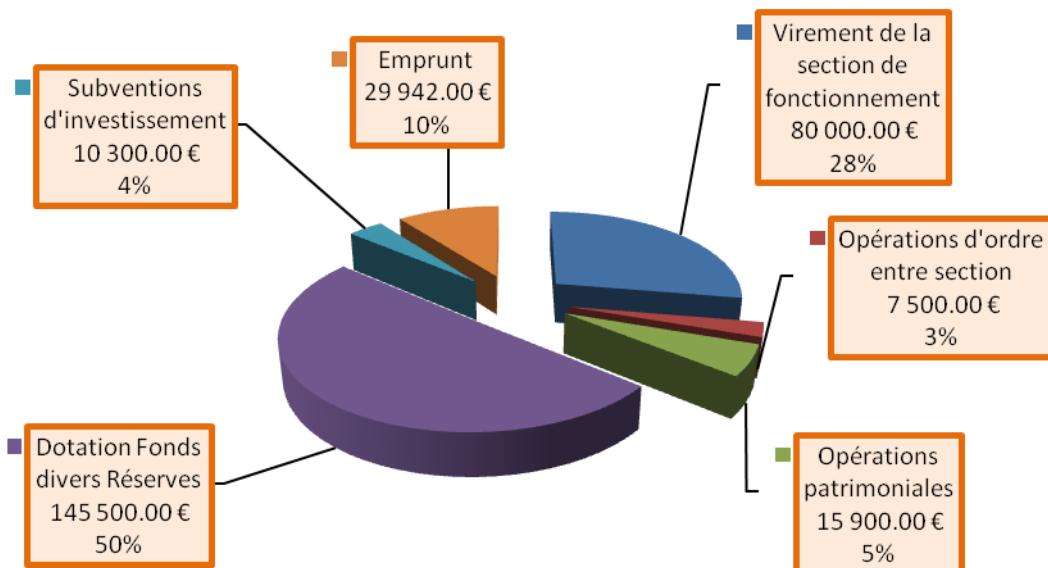


Répartition du budget primitif principal par chapitre
Année 2014 – Section d'investissement

Dépenses d'investissement



Recettes d'investissement



Centre Communal d'Action Sociale

Repas de l'amitié du 16 novembre 2014

Comme toutes les années, la municipalité a invité ses aînés de plus de 65 ans au repas de l'amitié. Nous sommes contents de voir les plus « jeunes » d'entre eux se joindre à nous, tout en accueillant nos fidèles doyens.

Ainsi, tout le monde se retrouve avec plaisir autour d'une table chaleureuse et décorée par la nouvelle équipe du CCAS.

Les soixante-dix personnes présentes ont pu apprécier un spectacle de chansons diverses, de différents pays. L'animation de Pierre-Luc et Véronique nous a enchantés par la multitude de ses costumes, représentant les nations traversées par les chansons.

La journée s'est terminée par des danses qui ont un peu dérouillé les jambes...

Puis, quelques amateurs ont poussé la chansonnette pour le plaisir de l'auditoire.

Toute l'équipe du CCAS espère une participation encore plus importante l'année prochaine et vous souhaite une bonne et heureuse année 2015.



Colis de Noël

En décembre, les traditionnels colis seront distribués aux plus de 76 ans par les membres du CCAS. Nous leur souhaitons bonne dégustation et meilleurs vœux pour 2015.



Départ en 6^{ème}

Ce sont 20 élèves de la classe de CM2 qui ont quitté l'école de notre village pour le collège. Le 28 juin dernier lors de la fête de l'école, Monsieur le Maire a remis à chacun d'entre eux un livre « Bescherelle conjugaisons » et une calculatrice « collège ».



Clément AMIOT, Mélia BELHEDLI, Hugo BERGER-POULAT, Anthéa DESVIGNES, Mathis DURAND-DAMET, Grégory FAUGIER-DUPUIS, Camille FERRAND, Baptiste FRECHET, Corentin HERMIL, Jordane KODISCHE, Coline LECANTE, Chiara LEMOINE, Thomas MARTIN, Jules MASSONNAT, Corentin MICHON, Lucas MILLIAS-BEL, Lorian PACOME, Caroline PANSU, Lorenzo REYNAUD, Kiyan RHAMOUNI.

Budget CCAS

Le compte administratif 2013 laisse apparaître un excédent de fonctionnement de 1.908,35 €. Le budget primitif pour l'année 2014 s'élève à la somme de 5.408,35 € en section de fonctionnement.

Recensement de la population



Cette année, le recensement se déroule dans votre commune ! Il a lieu du **15 janvier au 14 février 2015**. Se faire recenser est un geste civique, qui permet de déterminer la population officielle de chaque commune. C'est simple, utile et sûr. Voici toutes les informations pour mieux comprendre et pour bien vous faire recenser !

Le recensement, c'est utile à tous

Des résultats du recensement de la population découlent la participation de l'État au budget des communes : plus une commune est peuplée, plus cette participation est importante. Du nombre d'habitants dépendent également le nombre d'élus au conseil municipal, la détermination du mode de scrutin, le nombre de pharmacies...

Par ailleurs, ouvrir une crèche, installer un commerce, construire des logements ou développer les moyens de transports sont des projets s'appuyant sur la connaissance fine de la population de chaque commune (âge, profession, moyens de transport, conditions de logement...). Enfin, le recensement aide également les professionnels à mieux connaître leurs marchés et leurs clients, et les associations leur public.

En bref, le recensement permet de prendre des décisions adaptées aux besoins de la population. C'est pourquoi il est essentiel que chacun y participe !

Le recensement, c'est simple : pas besoin de vous déplacer

Un agent recenseur recruté par votre mairie se présentera chez vous, muni de sa carte officielle. Il vous remettra vos identifiants pour vous faire recenser en ligne ou, si vous le préférez, les questionnaires papier à remplir concernant votre logement et les personnes qui y résident.

- Si vous choisissez de répondre par internet, rendez-vous sur le site : www.le-recensement-et-moi.fr et cliquez sur « Le recensement en ligne, c'est ici ». Utilisez votre code d'accès et votre mot de passe pour vous connecter. Ils figurent sur la notice d'information que l'agent vous a remis lors de son passage. Ensuite, vous n'avez plus qu'à vous laisser guider.
- Sinon, remplissez lisiblement les questionnaires papier que l'agent recenseur vous remettra lors de son passage. Il peut vous y aider si vous le souhaitez. Il viendra ensuite les récupérer à un moment convenu avec vous. Vous pouvez également les envoyer à votre mairie ou à la direction régionale de l'Insee.

Le recensement, c'est sûr : vos informations personnelles sont protégées

Seul l'Insee est habilité à exploiter les questionnaires. Ils ne peuvent donc donner lieu à aucun contrôle administratif ou fiscal. Votre nom et votre adresse sont néanmoins nécessaires pour être sûr que les logements et les personnes ne sont comptés qu'une fois. Lors du traitement des questionnaires, votre nom et votre adresse ne sont pas enregistrés et ne sont donc pas conservés dans les bases de données. Enfin, toutes les personnes ayant accès aux questionnaires (dont les agents recenseurs) sont tenues au secret professionnel.

Pour plus d'informations, consultez le site internet : www.le-recensement-et-moi.fr

LE RECENSEMENT EN LIGNE, DES AVANTAGES POUR TOUS



COMMENT ÇA MARCHE ?

- ① Rendez-vous sur www.le-recensement-et-moi.fr et cliquez sur
- ② Entrez les identifiants que vous trouverez sur la notice remise par l'agent recenseur
- ③ Répondez au questionnaire
Vous serez guidé à chaque étape.
- ④ Validez et c'est terminé !

ON A TOUS À Y GAGNER

Pour vous



- Pas de nouveau rendez-vous à prendre avec l'agent recenseur pour le retour des documents
- Un remplissage guidé et simplifié
- Une confidentialité toujours garantie

TOP SECRET

Pour votre mairie et l'Insee



- Moins de papier à gérer
- Une collecte facilitée et performante

Pour tous



- Plus écologique car moins de papier
- Un recensement moins coûteux



Pour la commune de Le Passage deux agents recenseurs ont été recrutés :
Mme Catherine FRECHET
Mme Carole LANFRAY



Catherine FRECHET

Je vous remercie de leur réservé le meilleur accueil.

Votre participation est essentielle et obligatoire.

Les données anonymes issues du recensement sont des informations essentielles pour la gestion et l'anticipation des besoins de la commune au service de sa population.

Le Maire,
Laurent MICHEL.



Carole LANFRAY

Collecte des Ordures Ménagères

Tous les papiers se trient et se recyclent, alors trions les tous !

Seulement 1/3 des Français connaît la nouvelle consigne de tri :

« Tous les papiers se trient et se recyclent ».

Un score notamment dû à l'ancienne consigne, limitée à « revues, journaux, magazines ».

La nouvelle consigne de tri est simple :



Indispensable au quotidien, malgré l'ascension du numérique depuis quelques années le papier est un support dont on peut difficilement se passer. En effet, tous les papiers se trient et se recyclent au moins 5 fois, en papier, mais aussi en textile, carton, ouate d'isolation...

Quatre gestes pratiques qui faciliteront votre tri :

- 1°) Inutile de les comprimer ou de les froisser
- 2°) Inutile de les déchirer ou de les déchiqueter. Cela complique leur transport et leur tri.
- 3°) Inutile de retirer les agrafes, spirales, etc. Elles seront enlevées lors du recyclage.
- 4°) Retirer les CD ou autres produits promotionnels souvent donnés avec les magazines

La confidentialité, n'est pas un problème

Les papiers sont souvent liés à la vie émotionnelle (courriers personnels) ou administrative (factures, relevés bancaires...). Beaucoup d'habitants les archivent ou préfèrent les détruire (les brûler ou les déchirer en petits morceaux) pour préserver leur confidentialité.

A savoir ! Les différentes étapes du recyclage des papiers ne permettent pas d'avoir accès aux informations confidentielles (rapidité des process, flux de papiers trop massif).

LES QUATRE ÉTAPES DU PROCESSUS DE RECYCLAGE

Le pulpage

1°) Transformation des papiers en pâte

Les vieux papiers sont mélangés à l'eau (et à quelques adjuvants) puis triturés. Le but de cette étape est de transformer les vieux papiers en pâte, en séparant les fibres de cellulose entre elles.

Dépollution-nettoyage

2°) Dépollution-nettoyage de la pâte

Ces opérations d'élimination des impuretés se font grâce à des outils de filtrage. L'objectif est de débarrasser la pâte à papier de ses impuretés (agrafes, spirales, plastiques, métaux etc.).

Le désencrage

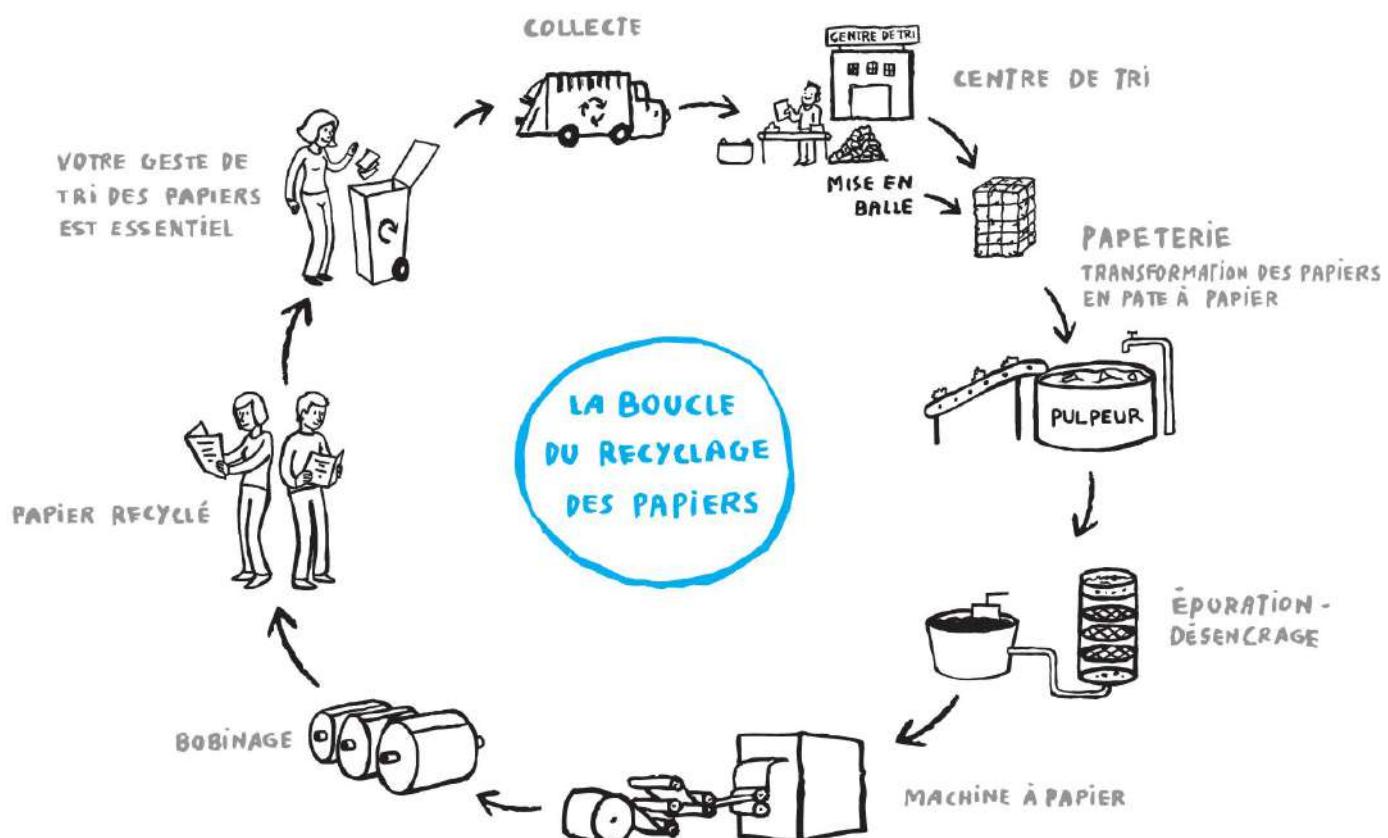
3°) Il permet de retirer les particules d'encre de la pâte à papier

en y ajoutant un tensio-actif (savon). Des bulles d'air transitent ainsi dans la pâte à papier sur lesquelles viennent se coller les particules d'encre, qui remontent à la surface. Une mousse est alors créée et évacuée par débordement de la cuve ou par aspiration (ce sont les boues de désencrage).

Le blanchiment

4°) Le blanchiment de la pâte peut être obtenu de deux manières :

soit par dilution, avec une pâte de meilleure blancheur (pâte vierge ou issue de vieux papiers de haute qualité), soit par blanchiment chimique, en ajoutant du peroxyde d'hydrogène (par exemple). *source ecofolio : éco organisme des papiers



ET SI ON JETAIT MOINS DE PAPIERS

Moins de prospectus dans sa boîte aux lettres, c'est possible. Pour ceux qui ne lisent pas les imprimés non adressés, et désirent ne plus les recevoir dans leur boîte, il est possible d'apposer sur sa boîte aux lettres un autocollant mentionnant le refus de recevoir ces imprimés.

Contacter le Sictom pour recevoir votre Stop Pub gratuitement

Retrouvez toutes les infos sur www.sictom-morestel.com

Contact : Sictom de la région de Morestel : contact@sictom-morestel.com / 04 74 80 10 14



Ronde d'un art du Monde



Ronde d'un art du monde était un projet culturel porté par la Communauté de communes, autour de la création contemporaine, initié de 2009 à 2014. Il a été conçu comme une invitation à la découverte du monde. Chaque année, deux artistes, un étranger et un isérois se rencontraient et créaient sur le territoire des Vallons de la Tour des sculptures installées dans l'espace public. Chaque année un des 5 continents était à l'honneur.

En 2014, l'Asie était à l'honneur avec Yoshin OGATA, sculpteur japonais. Il était accompagné de Jean-Michel MORAUD, artiste isérois de Quaix en Chartreuse.

Jean-Michel MORAUD a conçu trois variations en pierre, en relation les unes avec les autres. Elles sont installées à Le Passage avec un « Jardin de pierre », à St Didier de la Tour avec « Extérieur intérieur » et pour terminer, « Cupules » mises en place à La Chapelle de la Tour.

Le « Jardin de pierre » de notre commune, réalisé (comme les autres sculptures) de boulders erratiques (blocs de pierre transportés par les glaciers à une grande distance de son site rocheux) a été inauguré le 26 avril dernier.

A l'occasion de la mise en place du « Jardin de pierre », des élèves de l'école ont participé à un « atelier pierre » avec l'artiste Jean Michel Moraud.

Un dépliant sur l'ensemble du projet et proposant plusieurs parcours thématiques (autour du métal, de la pierre, 100 % urbain....) est disponible en mairie.



Inauguration :
Monsieur le Maire remercie Jean-Michel Moraud
pour sa réalisation.



« Atelier pierre » de l'école.

Covoiturage



Agence de Mobilité Nord Isère

Ensemble
vers de nouvelles
de **habitudes**
déplacements

L'Agence de Mobilité du Nord-Isère sur les Vals du Dauphiné - novembre 2014



► Les parkings de covoiturage

L'Agence de Mobilité du Nord-Isère met en place, en lien avec les communes et Communautés de communes, des places de stationnement dédiées aux covoitureurs sur le territoire du Nord-Isère.

18 parkings de covoiturage sont implantés sur le Nord-Isère, dont 2 sur les Vals du Dauphiné : Torchefelon et Virieu

La Communauté de communes des Vallons de la Tour et l'Agence de Mobilité du Nord-Isère ont identifié, pour chaque commune du territoire, des zones de stationnement possibles afin de favoriser la pratique du covoiturage.

Dès 2015, sur les parkings identifiés, seront réservées quelques places dédiées aux covoitureurs.

Un parking est en projet sur la commune de Pont-de-Beauvoisin.

>> www.covoiturage-nord-isere.fr



Parking de covoiturage
Virieu

► « Marchons vers l'école »

Le 16 octobre 2014 a eu lieu la première édition du Challenge « Marchons vers l'école ». Le Challenge avait pour objectif de faire venir le maximum d'enfants à pied, à vélo, ou encore en trottinette à l'école. Parmi les 9 écoles du Nord Isère qui ont participé, les écoles de Dolomieu et Faverges-de-la-Tour ont respectivement rassemblé 48% et 75% d'enfants venus en modes doux ce jour-là. Bravo à eux !



www.mobilité-nord-isere.fr

L'Agence de Mobilité du Nord-Isère met tout en œuvre pour faciliter l'accès à la mobilité, dans les actions visant à limiter et faire diminuer les changements de comportements le concernant les déplacements.

Pour contacter L'Agence de Mobilité du Nord-Isère>>>



Partie des Départes

Vals du Dauphiné
Innover



CAPI
L'AGGLO

isère

Rhône Alpes
LE GRAND RHÔNE ALPES

Villa des Vallons, 22 rue de l'hôtel de Ville
38110 La Tour du Pin
04 74 96 79 35
agence@mobilité-nord-isere.fr
www.mobilité-nord-isere.fr



OSEZ Groupe est un relais entre l'offre et la demande en matière d'emploi.

Animée par des valeurs de l'économie sociale et solidaire sous la Présidence de M. Daniel Lefranc et la Direction de Frédérique Gervasoni, l'équipe de OSEZ Groupe travaille dans le respect de l'autre pour permettre le retour à l'emploi. Choisir OSEZ Groupe c'est préférer un parcours sécurisé.



Nos plus :

- La **connaissance des salariés**, pour mieux répondre à votre demande
- Le **suivi personnalisé des salariés** pendant la mission pour une véritable valeur ajoutée
- La réactivité, la proximité pour être **au plus près de votre demande**

TÉL. : 04 74 83 20 95

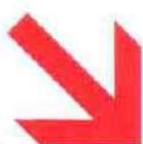


Une large gamme de services

Pour les particuliers : ménage, repassage, garde d'enfants et de nourrissons, soutien de personnes âgées ou dépendantes,...



À destination des entreprises : métiers de la production industrielle et artisanale, BTP et gros œuvre, hôtellerie et restauration, services administratifs et tertiaires,...



Vers les collectivités et les associations : entretiens des espaces verts, aide restauration et cantines, services administratifs, gardiennage et sécurité,...

L'agence référente de votre commune est située à la Tour du Pin, 4 rue Paul-Sage. Une équipe à votre service au 04 74 83 20 95 ou par mail : assistanteldp@osez.asso.fr

La Coordination Gérontologique du canton de Virieu s/Bourbre

Les coordinations gérontologiques ont été créées en 1983, leur but étant d'organiser des actions en direction des personnes âgées.

Nous participons, chaque année, à la rencontre annuelle avec les coordinations gérontologiques des cantons de La Tour du Pin, St Geoire en Valdaine et Morestel. Cette année, nous avons été reçus par la Coordination de la Tour du Pin avec une conférence donnée par le Dr Anthonioz-Blanc et avons terminé notre journée par la visite du patrimoine de la Tour du Pin.

Nous avons participé au deuxième forum des associations organisé à Virieu et nous sommes impliqués dans l'action de l'aide aux aidants des Vals du Dauphiné.

Notre bureau se compose de personnes de tout le canton, à savoir :

Présidente : Noëlle GASNIER (Saint-Ondras)

Vice président : René JACQUAND (Virieu)

Vice présidente : Monique PAPAIT (Charavines)

Secrétaire : Jean-Claude LAGARDE (Chassignieu)

Secrétaire adjointe : Raymonde MAGNIN (Virieu)

Trésorière : Josiane GUILLAUD (Chélieu)

Trésorier adjoint : Pierre CHARVET (Valencogne)

Notre voyage culturel nous a permis de découvrir l'Abondance, la vie pastorale et les chèvres du Lindaret. Ce voyage est ouvert à tous les retraités du Canton.

En plus de l'activité habituelle, notre association continue son partenariat avec la maison de retraite de Virieu, en tenant stands et buvette, à différentes manifestations tels que le barbecue, la concentration de voitures anciennes et le marché de Noël. Le bénéfice réalisé lors de ces festivités permet, au plus grand nombre, des sorties comme le cirque Arlette Gruss et le transport en minibus des personnes en fauteuil roulant.

Certains membres de notre coordination ont rejoint le groupe animation, d'autres membres se rendent chaque semaine à la maison de retraite afin d'aider les résidents à jouer au loto, aux cartes, au scrabble, d'autres aident à accompagner les résidents au marché, une personne vient faire la lecture à un petit groupe et quelques chanteurs participent à la chorale « les ritournelles ». Nous échangeons régulièrement avec le docteur coordinateur et le psychologue de la maison de retraire.

Un troisième loto va être organisé pour permettre à plusieurs résidents de partir quelques jours au bord de la mer.

Nous sommes également impliqués dans le comité de pilotage du « pôle gérontologique de Virieu » qui est en train de se mettre en place.

Nous envisageons également d'organiser une séance de prévention en direction des personnes âgées, nous sommes en phase de renseignements : style bien vieillir et avons abandonné celle concernant le code de la route car la participation financière demandée par la prévention routière nous a paru chère. Nous réfléchissons également à une rencontre avec les gendarmes pour la sécurité des seniors. Nous sommes également en contact avec un organisme qui propose des ateliers de gymnastique adaptée aux seniors.

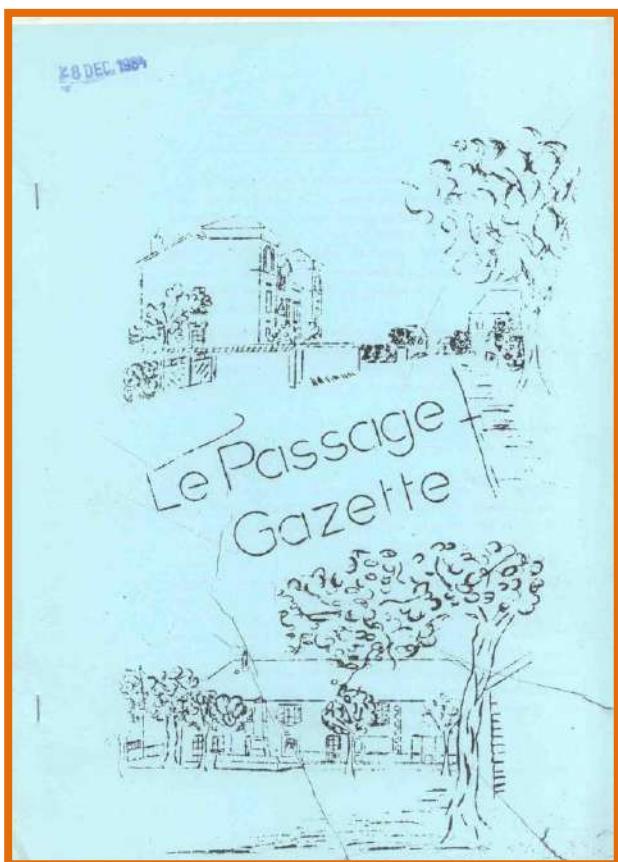
Après le livre « mémoires en images du canton » et de la diffusion d'une vidéo « mémoire de captivité 39-45 », nous avons édité un recueil de poésies dont nous continuons la vente et la promotion. Ce recueil de poèmes, « poésies vagabondes » écrit par Mr Jacquet, membre de notre coordination et résidant des Tournelles est vendu au prix de 10 €. Tous les bénéfices sont destinés à améliorer l'animation dont profitent les résidents.

Notre assemblée générale a eu lieu, comme tous les ans en août à Charavines.

Suite aux élections municipales de mars, si vous êtes intéressés, n'hésitez pas à nous rejoindre.

Avec les nouveaux cantons, une incertitude plane pour notre association.

Le Passage – Il y a 30 ans



Les faits marquants de l'année 1984.

L'allée des Marronniers est replantée avec des érables et des tilleuls.

La façade de l'église est totalement refaite.

Deux salles de classes sont restaurées. La cour de l'école est rénovée par la pose d'un tapis d'enrobé.

Le secrétariat de mairie est désormais ouvert au public les mardi et vendredi de 17 heures à 19 heures.

Dans les registres de l'Etat Civil sont enregistrés trois naissances et cinq décès, mais aucun mariage !

Le club des Edelweiss (3^{ème} âge) connaît une très bonne fréquentation avec 25 à 30 personnes chaque jeudi.

L'association cantonale de coordination des actions sociales réalise une enquête pour connaître les besoins des retraités. Ils sont 82 dans la commune.

L'ACCA a lâché 100 lapins courant août après 7 compagnies de perdrix en juillet.

L'amicale boule passageoise s'installe dans leur nouveau local mis à disposition par M. Guigard. Maurice Chollat succède à Henri Berger à la présidence.

Le Sou des Ecoles organise la première classe de mer à Kerfany. Le séjour est de 3 semaines.

46 enfants fréquentent la cantine scolaire où le prix du repas est de 12 francs.

Le comité des fêtes équipe la salle des fêtes de tables, chaises, d'un four et de vaisselle.

Informations extraites de la Gazette de décembre 1984.

